



L'OMS récidive en promettant le pire pour l'Afrique

Trop faible accès aux services de santé, une moyenne de 9 lits de soins intensifs par million d'habitants

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9013

Mercredi 13 Mai 2020

L'école en portes closes jusqu'en septembre 2020

Le bac national programmé en juillet prochain

Une courbe épidémique qui donne du tournis
On a du mal à situer la portée du nombre des cas confirmés au Maroc



Page 3

Réflexion sur la sécurité des laboratoires de recherche scientifique dans nos universités



Page 10

"Wiqaytna" bientôt lancée
L'application de notification d'exposition au coronavirus permettra de diagnostiquer les contacts pour les prendre en charge plus rapidement



Page 4



Le virus aura eu raison des prévisions les plus optimistes du moins pour ce qui est de la réouverture des classes avant la prochaine année scolaire. La déclaration du ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Saaid Amzazi à la Chambre des conseillers, met fin à toutes les supputations à ce sujet.

Plusieurs questions restent cependant en suspens et nécessitent de plus amples détails pour que l'on soit édifié sur le sort qui sera réservé à bien de branches et secteurs et à bon nombre d'apprenants.

En effet le seul « bémol » à relever dans cette déclaration pour le moins drastique concerne le baccalauréat programmé donc pour juillet s'agissant de l'examen national (2^{ème} année) et pour septembre quant à l'examen régional (1^{ère} année). Les épreuves devront porter sur les seuls programmes ayant été enseignés en classe jusqu'au 14 mars soit avant la fermeture des écoles. Décision inspirée sachant que tout le monde n'a pas eu accès et dans les mêmes conditions à l'enseignement à distance.

D'autres éclaircissements sont vivement attendus concernant les étudiants du supérieur ou les apprentis de l'OFPPPT entre autres.

L'on précise toutefois de source officielle

que pour les besoins des examens annoncés, il sera procédé à la stérilisation des établissements concernés, à la fourniture du gel hydroalcoolique et des masques de même qu'au respect des mesures de distanciation.

Inutile de relever enfin que cette décision n'a certainement pas été prise de gaieté de cœur, mais il n'en reste pas moins qu'elle renseigne sur la gravité de la situation et sur l'importance qu'elle suscite chez les responsables. Ce qui malheureusement semble échapper à tous ceux qui font preuve d'une légèreté et d'une irresponsabilité déconcertantes vis-à-vis de cette pandémie qui continue de sévir.

MBA

L'OMS récidive en promettant le pire pour l'Afrique

Trop faible accès aux services de santé, une moyenne de 9 lits de soins intensifs par million d'habitants...



Après avoir annoncé il y a deux mois une déferlante vague de coronavirus en Afrique, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) revient avec un autre scénario catastrophique, cette fois-ci plus effrayant. Selon un communiqué publié le 7 mai dernier par son Bureau régional en Afrique, il y aura décès de 190.000 personnes en Afrique et infection de près de 44 millions au cours de la première année « si les mesures de confinement échouent ».

Se basant sur une étude élaborée à partir d'une modélisation, portée sur 47 pays de la région africaine de l'OMS, soit une population totale d'un milliard d'habitants, cette organisation s'attend également à des cas d'hospitalisations dues au Covid-19 qui oscilleraient entre 3,6 à 5,5 millions dont 82.000 à 167.000 nécessitant l'administration d'oxygène, et 52.000 à 107.000 requérant une assistance respiratoire.

Une situation des plus graves puisqu'une enquête sur les services de santé en Afrique, entreprise en mars dernier sur la base des déclarations faites par 47 pays à l'OMS, a révélé qu'il y avait en moyenne neuf lits d'unité de soins intensifs par million d'habitants. En outre, l'accès à ces services par la population est très faible, ce qui laisse supposer que de nombreuses personnes n'auraient même pas la possibilité de bénéficier des soins nécessaires. Cette situation pourrait compliquer la prise en charge d'autres maladies.

Pourtant, le modèle en question prévoit un taux de transmission plus lent, un âge plus bas des personnes atteintes de maladies graves et des taux de mortalité plus faibles que ceux observés dans les pays les plus touchés du reste du monde. Cette situation est largement due à des facteurs sociaux et environnementaux qui ralentissent la transmission, et à une population plus jeune qui a bénéficié du contrôle des maladies transmissibles telles que le VIH et la tuberculose, qui la rend moins vulnérable.

Le taux de transmission plus faible suggère toutefois une épidémie plus prolongée sur quelques années, selon l'étude qui a également révélé que les petits pays africains situés à proximité de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et du Cameroun seraient à haut risque si les mesures de confinement n'étaient pas prioritaires.

« L'importance de promouvoir des mesures de confinement efficaces est d'autant plus cruciale que la transmission soutenue et généralisée du virus pourrait gravement submerger nos systèmes de santé », a déclaré Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique lors d'un point de presse virtuel à Genève. Et d'ajouter : « Freiner une épidémie à grande échelle est bien plus coûteux que de mettre en place les mesures préventives que les gouvernements prennent actuellement pour contenir la

propagation du virus ».

Faut-il que les pays africains s'alarment ? Difficile d'y répondre puisque des scénarios catastrophiques étaient attendus depuis l'apparition du premier cas de coronavirus sur le continent, à savoir le 14 février dernier en Egypte. La fragilité préexistante des systèmes de santé, accompagnée d'un fort taux de prévalence du diabète et des maladies respiratoires ainsi qu'une densité urbaine élevée et souvent mal maîtrisée ont été identifiés comme des facteurs qui risquent d'augmenter la vulnérabilité du continent face au Covid-19. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a même appelé l'Afrique à « se préparer au pire ».

Pourtant, à ce jour et pour des raisons qui demeurent assez mystérieuses, selon le journal *Le Monde*, le continent reste relativement épargné par l'épidémie, avec quelque 49.000 cas confirmés de coronavirus et près de 2.000 morts à la date du 6 mai, contre près de 3,7 millions de malades et plus de 250.000 décès dans le monde. En résumé, l'Afrique, qui héberge 17 % de la population mondiale, ne compterait que 1,3 % de malades et 0,8 % de morts.

Pourquoi l'Afrique résiste-t-elle mieux que le reste du monde ? Céline Deluzarche du site Futura Planète avance plusieurs facteurs. D'abord, le fait que l'épidémie a gagné l'Afrique quelques semaines après l'Europe, permettant à ses dirigeants d'adopter des mesures préventives très en amont comme ce fut le cas pour l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Maroc et l'Algérie qui ont imposé un confinement et des couvre-feux avant que l'épidémie n'ait eu le temps de se propager.

Ensuite, il y a le fait que l'Afrique demeure un continent faiblement peuplé dans la plupart de ses régions. Les habitants sont généralement concentrés dans des capitales qui ont été très tôt confinées. En Côte d'Ivoire, le grand Abidjan a été ainsi officiellement isolé du reste du pays depuis le 30 mars. Idem pour le Lagos où les habitants des deux mégapoles, Abuja

et Lagos, ont été interdits de quitter leurs villes. Cette faible densité limite considérablement les contacts et donc la transmission du virus.

Ceci d'autant plus que contrairement à la plupart des pays occidentaux, de nombreuses régions africaines restent très isolées et vivent en quasi-autarcie. Le virus circule donc très peu parmi la population. L'Afrique est également beaucoup moins touristique que l'Europe ou les Etats-Unis. Sur les 50 aéroports les plus fréquentés du monde, un seul est africain (celui de Johannesburg).

L'autre facteur responsable de la lenteur de la propagation du virus et non des moindres : près de 60 % de la population africaine est âgée de moins de 25 ans. Or, le coronavirus frappe plus particulièrement les personnes âgées : en France, 75 % des personnes décédées du Covid-19 ont plus de 75 ans. L'Italie du Nord, région la plus touchée au monde, est aussi caractérisée par une très forte population âgée. L'Afrique présente aussi un très faible taux d'obésité, qui est un facteur de risque majeur de mortalité au Covid-19.

Enfin, Céline Deluzarche souligne la préexistence d'une immunité contre le coronavirus. Une étude préliminaire du NHS (National Health Service) et de King's College montre une corrélation négative entre les pays affectés par la malaria et ceux qui le sont par le Covid-19 qu'elle explique par un possible effet protecteur des traitements prophylactiques de la malaria comme la chloroquine contre le coronavirus. Or, 93 % des cas de malaria sont enregistrés en Afrique, selon l'OMS. D'après une autre étude, c'est la vaccination systématique au BCG déployée en Afrique qui pourrait expliquer l'immunité de la population. Les pays sans politique de vaccination universelle au BCG comme l'Italie et les Etats-Unis sont à l'inverse les plus touchés par le Covid-19, notent les auteurs. Des corrélations qui n'apportent toutefois aucune preuve de cause à effet.

Hassan Benaleb



Freiner une épidémie à grande échelle est bien plus coûteux que de mettre en place les mesures préventives que les gouvernements prennent actuellement pour contenir la propagation du virus

Une courbe épidémiologique qui donne du tournis

On a du mal à situer la portée des cas confirmés au Maroc

La courbe épidémiologique au Maroc est pour le moins illisible pour ne pas dire angoissante. En partant du principe que le déconfinement est intimement lié à une inversion de la courbe épidémiologique et donc à une diminution drastique du nombre de contaminations quotidiennes, voilà que le ministère de la Santé nous annonce 218 nouveaux cas entre dimanche et lundi alors que lors du point de presse précédent, il était question de 153 nouveaux cas dans la soirée de samedi à dimanche. Mardi en milieu de matinée, le ministère de tutelle signalait seulement 99 nouveaux cas, portant ainsi le bilan des contaminations au Covid-19 à 6.380.

En dents de scie, la courbe épidémiologique du Royaume n'a pas fini de nous surprendre. A commencer par le secrétaire général du Centre hospitalo-universitaire Ibn Sina, Abdelhamid Ouaqouq. Il semblait si sûr de lui en affirmant à la MAP que « la courbe s'aplatit ». Moins de 24 heures plus tard, le nombre de nouvelles contaminations est remonté en flèche. En ces temps de Covid-19, il n'est jamais bon de trop s'avancer. La vérité d'aujourd'hui n'est pas forcément celle de demain.

En tout cas, la récente hausse du nombre des personnes porteuses du coronavirus rend de plus en plus illusoire un déconfinement total ce 20 mai. Surtout que cette hausse n'est pas le fruit du hasard. Elle est la conséquence de comportements inconséquents des citoyens. Certains ont clairement pris à la légère les gestes barrières et autres



mesures préventives. Sans parler d'un confinement en dilettante. Pour beaucoup de spécialistes dont Driss Elhabchi, responsable du service de chimie et toxicologie à l'Institut Pasteur de Casablanca, la situation épidémiologique au Maroc est inquiétante. Ce dernier a exprimé ses craintes quant à cette « étrange propagation du virus ». Toujours d'après

Driss Elhabchi, si le Maroc a réussi tant bien que mal à « contrôler la propagation du virus, toutes les conditions ne sont pas encore réunies pour déconfiner ».

Bref, les mauvaises nouvelles sont à la mode ces derniers jours. Mais les bonnes également. Fort heureusement, le personnel hospitalier réalise un travail remarquable aux

quatre coins du Royaume. Le nombre de guérisons en est le parfait exemple. Mardi à 10h, le ministère de la Santé a fait état de cent dix-neuf (119) nouvelles guérisons pour un total de 2.930 rémissions. Autre bonne nouvelle, le nombre de décès stagne à 188. Pourvu que ça dure.

C.C

Le Covid-19 regagne du terrain à Essaouira



Après avoir maintenu une situation pandémique à 0 cas durant un mois, la province d'Essaouira vient d'enregistrer trois cas confirmés d'infection au Covid-19, et ce vendredi et samedi derniers.

Il s'agit, d'après les services sanitaires, de deux fonctionnaires du pénitencier de

la ville et d'une jeune étudiante. Les trois cas confirmés positifs au coronavirus ont été découverts à l'issue de contrôles par échantillonnage effectués au courant de la semaine écoulée au profit de plusieurs dizaines de personnes, y compris 43 fonctionnaires dudit centre pénitencier.

Par ailleurs, et dans le cadre des me-

ures prises en pareilles situations, une liste des personnes ayant contacté celles qui sont infectées a été établie suite à une enquête effectuée par les services compétents.

A cet effet, 20 personnes ont été ciblées par des contrôles médicaux et des mesures de mise en quarantaine.

D'autre part, les autorités locales et sanitaires ont décidé de boucler une partie du lotissement Tafoukt pour mieux contrôler le cycle de contamination.

Selon les chiffres de la délégation provinciale du ministère de la Santé à Essaouira, 153 cas suspects ont été écartés, tandis que le nombre total des cas confirmés a atteint cinq, dont un décédé, un autre guéri, et trois en phase de traitement.

En attendant les résultats des analyses des contacts des trois cas infectés, des voix s'élèvent à Mogador sollicitant plus de rigueur de la part des autorités locales et sécuritaires pour imposer le strict respect des mesures de l'état d'urgence sanitaire.

« C'est la pagaille dans les quartiers Sqala, Tafoukt, Lotissement 5 et l'ancienne médina ! Plusieurs centaines de citoyens de tous âges ne manifestent aucun respect des mesures préventives requises. Des familles entières sortent dans la rue, défiant ainsi la

décision de restriction des déplacements. De quel confinement parle-t-on ? », s'est indigné un citoyen à Essaouira.

Zakaria Ait Lahcen, délégué du ministère de la Santé dans la cité des alizés, a, de son côté, tiré la sonnette d'alarme sur le non-respect des mesures prises par les autorités. Il a, à cet effet, réitéré son appel à plus de rigueur de la part des citoyens.

« Les citoyens doivent assumer leur entière responsabilité car on ne badine pas avec la sécurité sanitaire de toute une nation. Plusieurs dizaines de médecins, infirmiers et techniciens du CHP Sidi Mohammed Ben Abdellah sont en lutte constante contre la pandémie depuis plusieurs semaines, sans oublier les autorités locales et les forces de l'ordre. Néanmoins, une minorité irresponsable cherche à nuire à l'action d'une nation solidaire et mobilisée », s'est écrié un acteur associatif d'Essaouira.

Certes, la majorité des habitants de la province ont manifesté leur respect des mesures préventives, mais une minorité s'est entêrée, depuis le début, à violer toutes les règles.

Il y a des lois et des mesures à appliquer à cet effet, car l'anarchie est contagieuse.

Abdelali Khallad

“Wiqaytna” bientôt lancée

L'application de notification d'exposition au coronavirus permettra de diagnostiquer les contacts pour les prendre en charge plus rapidement



Le directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies au ministère de la Santé, Mohamed El Youbi, a affirmé, lundi à Rabat, que l'application informatique de notification et de suivi des cas éventuels d'exposition au coronavirus, qui sera lancée bientôt, permettra de diagnostiquer les contacts des personnes confirmées positives au Covid-19 et de les prendre en charge plus rapidement.

Mohamed El Youbi a souligné, lors d'une conférence de presse conjointe à distance avec le ministère de l'Intérieur consacrée à la présentation de cette ap-

plication, que cette solution informatique, qui portera le nom de "Wiqaytna", s'inscrit dans le cadre du renforcement du système de notification des contacts des cas confirmés positifs au Covid-19, puisqu'elle permettra de prendre en charge les contacts avant l'apparition des symptômes, d'éviter les complications et les décès et de limiter la transmission du virus à d'autres personnes et sa propagation dans la société.

Cette application, a-t-il poursuivi, se basera sur l'échange de l'identité de l'utilisateur via Bluetooth entre deux smartphones, dont l'un appartient à une

personne qui sera identifiée plus tard comme un cas confirmé d'infection au coronavirus, tandis que le deuxième téléphone appartient au contact qui recevra une notification comprenant un ensemble de recommandations en lien avec la prise en charge de son cas.

Il a en outre relevé que cette solution informatique permettra au système de santé national d'avoir un canal supplémentaire pour identifier et suivre les contacts, et aidera également le pays à ne pas passer à la troisième phase de l'épidémie, et à prendre les bonnes décisions et mesures pour contenir la pro-

pagation de cette pandémie et de la surmonter.

Pour sa part, le gouverneur-directeur des systèmes informatiques et de la communication au ministère de l'Intérieur, Abdelhak El Harrak, a expliqué que cette application, un pur produit marocain, a été développée par une équipe de 40 personnes de différents secteurs publics et privés, sur la base des principes d'intelligence collective, d'innovation et de flexibilité, notant que ce projet citoyen par excellence a connu une participation volontaire d'un groupe d'entreprises nationales émergentes.

Il a également souligné que le souci de protéger la vie personnelle et les données privées des citoyens a toujours été au cœur du projet, affirmant que cette application, qui sera téléchargée de façon volontaire par les citoyens, ne sera utilisée que pendant la période de la pandémie.

L'application sera disponible sur "Play Store", "iOS" et "Huawei", a-t-il indiqué, relevant que toutes les données qui seront stockées par l'application seront supprimées après la fin de la pandémie.

Le responsable a aussi révélé qu'un essai à grande échelle de l'application sera lancé, à partir de la semaine prochaine, dans certains centres du groupe Office chérifien des phosphates (OCP), en attendant le lancement de la première version de l'application plus tard.

Cette application a été développée sous la supervision des ministères de l'Intérieur et de la Santé, en coopération avec l'Agence du développement du digital (ADD) et de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), et avec la contribution de plusieurs entreprises nationales.

Des aides distribuées aux migrants subsahariens de Casablanca

L'Association "Insaf" a annoncé le lancement, lundi à Casablanca, d'une opération de distribution d'aides aux migrants subsahariens qui s'étalera sur dix jours, dans le contexte de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Quelque 4.000 colis ont été préparés pour les migrants installés dans la capitale économique, indique l'association dans un communiqué, soulignant que, pour cette opération, elle a mobilisé, outre les denrées alimentaires, 40.000 masques, offerts par la société Soft, 4.000 litres de javel pour désinfecter les masques offerts

par Mutandis, 8.000 savons et 4.000 flyers de sensibilisation contre le Covid-19.

"Insaf" (Institut national de solidarité avec les femmes en détresse) fait également état de la préparation de 4.500 nouveaux colis qui seront remis à Monseigneur le cardinal archevêque de Rabat, ce qui va permettre de venir en aide à 8.500 migrants subsahariens au total.

Depuis mars dernier, l'association a redoublé d'efforts en distribuant notamment quelque 110 tonnes de nourriture sous forme de colis de 25 kg de denrées alimentaires de première nécessité.

En plus de 500 colis remis

à des familles en situation précaire à Casablanca, "Insaf" en a envoyé plus de 4.000 dans des villages reculés des provinces du Haouz et de Chichaoua.

"Ils étaient si loin là-haut dans les montagnes. Ils étaient si isolés et pourtant ils ont gardé leur dignité et, avec un sourire discret, ils ont accepté ces colis de nourriture. Sachez qu'au-delà des mots, il y a eu beaucoup d'émotion. Ce don remis avec respect est le reflet d'une grande et profonde solidarité", a souligné Meriem Othmani, présidente de l'Association "Insaf", citée par le communiqué.



Distribution de brochures de soutien scolaire à un million d'élèves

L'opération sera lancée durant la 4^{ème} semaine de mai

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, lundi, qu'il va procéder durant la 4^{ème} semaine de mai à la distribution gratuite de brochures de soutien scolaire à un million d'étudiants dans les régions éloignées.

Ces cahiers de soutien pédagogique concernant la langue arabe, les mathématiques et la langue française seront distribués gratuitement à un million d'élèves qui poursuivent leurs études aux six niveaux scolaires du primaire dans les zones éloignées du monde rural, indique un communiqué du ministère.

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'équité et l'égalité des chances pour tous les élèves, en tant que pilier pédagogique pour ceux qui éprouvent des difficultés en matière de suivi des cours à distance, dans l'objectif de consolider les acquis et les apprentissages.

Les Académies régionales d'éducation et de forma-

tion devront distribuer les brochures en coordination avec les autorités locales après leur impression, dans le respect des mesures de précaution et de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Ces brochures ont été élaborées en coopération avec l'Association marocaine des éditeurs en vue de parachever le processus de l'enseignement à distance lancé par le ministère sur les chaînes TV nationales, et de la mise en place des classes virtuelles et des plateformes numériques, autant de mesures préventives pour préserver la santé des étudiants et du personnel administratif et pédagogique, en plein combat contre le Covid-19.

Le ministère a dans ce contexte exprimé ses remerciements à l'Association marocaine des éditeurs pour avoir contribué à la réalisation de ce précieux travail et pour son engagement positif à améliorer la situation des étudiants dans les régions éloignées, essentiellement en matière d'accès à l'enseignement à distance.



Redouane Mrabet : Il faut moderniser les pratiques pédagogiques



L'enseignement à distance devra être encouragé pour moderniser nos pratiques pédagogiques, qui nécessitent une remise en question pour profiter des potentialités « énormes » qu'offre le numérique aujourd'hui, a souligné le président de l'université Sidi Mohammed Ben Abdellah (USMBA) de Fès, Redouane Mrabet. "L'enseignement à distance doit être combiné de façon intelligente avec l'enseignement en présentiel", a-t-il indiqué à la MAP, estimant que la relation élève ou étudiant avec le professeur est "primordiale".

Cette relation "doit rester, et l'enseignement à distance, paradoxalement, la renforce", a ajouté le président de l'USMBA, qui dispose de son propre centre e-learning.

Selon lui, les professeurs et apprenants, qui ont vécu malgré eux une nouvelle expérience d'enseignement à distance consécutive à la crise du Covid-19, ont brillé par leur capacité d'adaptation "rapide et productive". Il a estimé à cet égard que l'enseignement après la crise "ne sera plus le même qu'avant la crise". Et d'expliquer que "les réticences constatées chez les collègues professeurs vont se dissiper ou même disparaître, l'outil informatique a fait son entrée définitive dans nos écoles et nos universités et une nouvelle gouvernance par la coordination permanente, sous forme de réunions à distance et de télétravail, a été expérimentée et sera davantage instaurée à tous les niveaux".

Depuis l'annonce de la suspension des cours en présentiel par le ministère de tutelle, un total de 11.703 ressources pédagogiques ont été créées par l'USMBA de Fès, dans le cadre du dispositif de cours à distance mis en place dans le contexte de la lutte contre le Covid-19.

Ces ressources sont diffusées sur une panoplie de portails électroniques, sur la chaîne TV Arryadia et sur les deux stations radios régionales (Radio régionale de Fès et Radio plus).

Branle-bas de combat à l'ONDE

Mobilisation au sein du portail "www.2511.ma" dédié au signalement des actes de violence contre les enfants

L'Observatoire national des droits de l'enfant (ONDE) a indiqué, lundi, avoir mobilisé son portail "www.2511.ma" dédié au signalement des actes de violence à l'égard des enfants, afin de "contribuer aux efforts fournis à tous les niveaux pour protéger et accompagner les citoyens, notamment les enfants durant cette période de confinement". "La période particulière que notre pays traverse doit conduire chacun et chacune à être encore plus responsable et protecteur à l'égard des enfants", indique dans un communiqué l'ONDE, affirmant que c'est dans cette optique que l'Observatoire "met à la disposition de la population une plateforme digitale permettant de signaler les actes de violence, de maltraitance et d'exploitation des enfants".

Il s'agit du portail "www.2511.ma", mobilisé durant cette période "pour permettre à tout un chacun, que ce soient les enfants eux-mêmes, les parents et proches des victimes ou de simples témoins, de si-

gnaler les cas d'enfants exposés à une situation de danger", précise le communiqué, notant que la plateforme électronique, "qui offre ainsi la possibilité de signaler à distance ces actes, propose également des solutions pratiques pour les enfants victimes". Dès la réception du cas, l'ONDE relaye l'information aux autorités compétentes et aux institutions concernées par la protection de l'enfance, notamment l'Entraide nationale à travers ses délégations provinciales et préfectorales et ses Unités de protection de l'enfance et ce, afin d'accompagner l'enfant victime.

Le site web "www.2511.ma" a été lancé en 2016 dans le cadre du renforcement des outils de travail du Centre d'écoute, de signalement et de défense des enfants victimes de violences et de maltraitance, mis en place sur instructions de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem en 1999, poursuit la même source.

Sa mobilisation intervient dans le cadre d'une campagne audiovisuelle et

digitale lancée par l'ONDE dès le début du confinement, afin de contribuer aux efforts nationaux visant à sensibiliser et à accompagner la population dans la lutte contre le Covid-19, explique l'Observatoire, rappelant que cette campagne inclut la mise en ligne de la plateforme

"www.ondeenaction.ma", la réalisation de vidéos explicatives sur le Covid-19, ainsi que des capsules animées par des spécialistes en psychomotricité et en psychologie pour aider les parents et les familles à mieux vivre le confinement avec leurs enfants.



Lancement d'un programme d'accompagnement des enfants bénéficiaires de la grâce Royale

Abdelouahed Jamali Idrissi : *Les mineurs en conflit avec la loi ont des besoins qui nécessitent une intervention rapide*



Les enfants en conflit avec la loi ont des besoins qui nécessitent une intervention rapide la part des adultes et des responsables concernés par le domaine de l'enfance, y compris en termes de droit à l'éducation, à la santé, aux soins et à l'orientation, a souligné, lundi, le coordinateur de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, Abdelouahed Jamali Idrissi.

Intervenant lors d'un point de presse via visioconférence, à l'occasion du lancement du programme intégré d'accompagnement et de suivi à distance en faveur des enfants ayant bénéficié de la grâce Royale et d'alternatives au placement institutionnel, auquel ont pris part la représentante de l'UNICEF au Maroc, Giovanna Barberis, le chef-adjoint de la délégation de l'Union européenne au Maroc, Alessio Capellani et le directeur de la jeunesse, de l'enfance et des affaires féminines, au ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Othmane Gair, Abdelouahed Jamali Idrissi a souligné que quelque 346 enfants en conflit avec la loi ont été confiés à leurs familles, parmi lesquels 38

mineurs bénéficiaires de la grâce Royale et 308 autres pensionnaires des centres de protection de l'enfance remis à leurs familles, soit de manière temporaire ou définitive.

Ce programme intégré, adopté en vertu des mesures prises par les autorités pour lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19), vise à assurer aux enfants ciblés un développement continu à l'instar des autres enfants du Royaume, a-t-il indiqué, ajoutant que ce programme s'articule autour des services sociaux dispensés par des experts relevant de la Fondation Mohammed VI et du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et des services psychologiques pour aider ces enfants à surmonter les difficultés et les contraintes liées au confinement et à la période passée loin de leurs familles.

Il a noté que ledit programme fournira, également, des tablettes électroniques et des smartphones à ces enfants pour leur permettre de suivre les cours dispensés à distance par le ministère de l'Éducation nationale, ajoutant que les familles vulnérables de ces enfants bénéficieront de denrées

alimentaires et de kits d'hygiène sanitaire, l'objectif étant de promouvoir la situation de ces enfants au sein de leurs familles et "ainsi les déplacer d'un foyer de tension et d'anxiété à un foyer de quiétude", où ils pourront s'imprégner des bonnes valeurs et s'intégrer pleinement au sein de la société.

De son côté, Othmane Gair a affirmé que "l'objectif de ce programme intégré est d'assurer un accompagnement social et psychologique en faveur de ces enfants, mais aussi en faveur de leur entourage familial, afin d'assurer la réussite, sur le plan social, de l'opération de remise aux familles de ces enfants, qui a été initiée dans une logique de protection contre les effets du Covid-19, tout en permettant aux enfants d'être dans leur milieu naturel, c'est-à-dire auprès de leurs familles".

Pour sa part, Giovanna Barberis a salué la réponse marocaine à la crise sanitaire du Covid-19, qui a démontré un grand esprit d'anticipation et "plus particulièrement, les efforts et la réactivité du Royaume du Maroc pour veiller à la protection de l'intérêt supérieur de chaque enfant, y compris les enfants en situation

vulnérable, dont les enfants privés de liberté".

A cet égard, elle a mis en avant la Grâce royale accordée dans le cadre de la réponse nationale et qui a bénéficié à des enfants, ainsi que l'action du pouvoir judiciaire et du gouvernement du Royaume pour la remise aux familles d'un grand nombre d'enfants placés dans les centres de protection de l'enfance, relevant que l'ensemble de ces mesures confirment l'engagement du Maroc à respecter les standards internationaux des droits humains et les normes relatives à la justice pour les enfants.

Elle a, également, remercié la délégation de l'Union européenne au Maroc "pour avoir été notre premier partenaire à débloquer des fonds pour la réponse au Covid-19 et permettre de cofinancer cette action avec l'UNICEF et la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, en coopération avec le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, dans le cadre du projet Himaya, pour un meilleur accès des enfants à une justice respectueuse de leurs droits".

Par ailleurs, elle a souligné l'importance et la durabilité de

cette action, qui peut être étendue à tout enfant sortant d'un lieu de privation de liberté, autant pendant qu'après la crise sanitaire, car les mesures alternatives à la privation de liberté, la préparation à la sortie et le soutien de l'enfant et de sa famille sont les seuls moyens efficaces pour favoriser la réintégration de l'enfant dans la société, son développement et son sens de la dignité humaine, du respect de sa personne et d'autrui, tout en tenant compte de son âge.

Intervenant par la même occasion, Alessio Capellani a souligné l'importance de ce programme, car il permet de faire sortir des jeunes de la prison ou des centres de protection de l'enfance pour être restitués à leurs familles, ajoutant que l'objectif fondamental est de promouvoir les alternatives à la privation de la liberté qui devrait être évitée à tout prix.

"Cette initiative est mise en place dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 et nous espérons qu'elle pourra être élargie pour devenir une expérience pilote qui pourra servir de référence pour les décideurs politiques, afin que les mesures alternatives à l'emprisonnement des enfants deviennent la règle et non plus l'exception", a-t-il poursuivi.

Ce nouveau programme lancé lundi sous le signe "L'Enfant, c'est maintenant" a pour vocation d'assurer le suivi de quelque 346 enfants ayant quitté les centres de protection de l'enfance ou les établissements pénitentiaires depuis le début de la crise sanitaire, en plus d'appuyer les enfants et leur famille de manière multidimensionnelle, en les sensibilisant sur les dangers du virus et comment s'en protéger, en leur fournissant un panier alimentaire, un kit d'hygiène, un appui psychosocial et un soutien scolaire à distance, notamment à travers une plateforme téléphonique novatrice et permettant aux enfants et aux familles de prendre attache à tout moment avec des professionnels compétents, notamment de la Fondation et de la Société marocaine des psychologues cliniciens.

Tariq Daouda

L'intelligence artificielle peut accélérer la découverte de remèdes

Accompagné d'une équipe de développeurs et de chercheurs en intelligence artificielle, bio-informatique et immunologie, l'expert marocain Tariq Daouda, docteur en bio-informatique de l'université de Montréal, et actuellement chercheur post-doctoral à la Harvard Medical School, a lancé une plateforme interactive alimentée par l'intelligence artificielle (IA) dans le but de faciliter et d'accélérer le développement d'un vaccin anti-coronavirus.

Le chercheur marocain revient, dans un entretien à la MAP, sur le concept et l'objectif de cette démarche innovante ainsi que sur la "science des données", susceptible de faire révolutionner la médecine dans l'avenir.

Pouvez-vous nous expliquer le concept de votre nouvelle plateforme intelligente ?

Le Covid-19 est une pandémie aux conséquences humaines et économiques énormes. Cette pandémie souligne la nécessité de disposer de technologies permettant de concevoir rapidement des vaccins et des thérapies contre les nouveaux agents pathogènes.

Dans ce cadre, nous avons conçu la plateforme interactive "Epitopes.world" grâce à un nouvel algorithme, baptisé CAMAP, qui génère des prédictions pour des cibles vaccinales potentielles.

Les cellules de notre corps présentent à leur surface de petites portions des protéines qu'elles ont fabriquées à l'intérieur. Ces petites séquences sont appelées épitopes et sont utilisées par le système immunitaire pour identifier les cellules devenues cancéreuses ou qui ont été infectées par des virus. Comme ces épitopes sont ce que les cellules immunitaires utilisent pour reconnaître les cellules cancéreuses et infectées par des virus, ils peuvent également être utilisés comme cibles de vaccins.

Toutefois, l'identification de ces épitopes cibles est généralement une tâche très longue et dif-

ficile, d'où la complexité de développer un vaccin.

Nous avons mis au point un algorithme d'IA qui peut améliorer significativement la prédiction des épitopes pour les génomes de mammifères. Les premières expériences sur le génome du SRAS-CoV-2 (Covid-19) montrent qu'il pourrait également être appliqué pour améliorer la prédiction des épitopes viraux. Grâce à cette approche, nous pouvons générer une liste d'épitopes cibles candidats en quelques dizaines de minutes. Cette liste pourrait permettre aux chercheurs de développer un vaccin en un temps record.

Quel est l'objectif de votre algorithme ?

Notre objectif est de contribuer à accélérer la découverte d'un vaccin Covid-19 en rendant nos résultats accessibles au public. Nous publions des scores de prédictions pour chaque cible possible dans le génome du SRAS-CoV-2, et mettons toutes les informations à la disposition de la communauté des chercheurs par le biais d'un portail web interactif.

Quel rôle l'IA pourrait-elle jouer à l'avenir en matière d'anticipation, de gestion et de lutte contre les pandémies ?

L'IA pourrait jouer plusieurs rôles dans la gestion et la lutte



contre les pandémies. Les techniques d'IA peuvent aider à accélérer la découverte de remèdes, mais aussi à prédire l'évolution des pandémies ou à identifier les conditions favorables à leur développement.

Les techniques d'IA deviennent vraiment intéressantes lorsqu'on les utilise pour compléter ce que l'être humain est naturellement capable de faire. Par exemple, je ne suis pas capable à l'oeil nu d'analyser 200.000 séquences d'ADN pour y trouver des patrons qui pourraient ouvrir la voie à de nouvelles thérapies. Mais je pourrai développer une IA qui serait en mesure de le faire. Ensuite grâce à des collaborations, il est possible de tester expérimentalement ces résultats et d'affiner successivement la méthode jusqu'à parvenir à la thérapie escomptée. Dans cet exemple, l'IA est un outil qui complète la réfection de la même façon qu'un télescope complémente la vision.

L'outil informatique pourrait-il révolutionner la médecine ?

Je dirais que c'est déjà le cas. Le big data est aujourd'hui chose courante en biologie et sciences de la santé. Par contre, je dirais que les machines capables de générer ces quantités astronomiques de données ont devancé notre capacité à

les analyser. Par conséquent, il nous reste beaucoup à découvrir sur l'analyse de données biologiques. C'est d'ailleurs là que la recherche en IA devient vraiment intéressante. C'est, par ailleurs, un type de recherche dans lequel le Maroc pourrait exceller et devenir un leader mondial. La révolution vient à peine de commencer à mon avis.

Quelles sont vos aspirations futures ?

J'aimerais voir plus de ponts se créer entre les sciences médicales et l'apprentissage des machines. De plus en plus de données sont aujourd'hui générées par les laboratoires de recherche, les hôpitaux et les cliniques. Analyser ces données demande une connaissance très approfondie à la fois en apprentissage machine et en biologie, d'où mon souhait de voir ces domaines arriver à une meilleure compréhension mutuelle. Je pense que ceci pourra avoir un impact majeur en matière de biologie fondamentale et d'élaboration de nouvelles thérapies cliniques. Finalement, j'aimerais voir l'Afrique, et le Maroc particulièrement, se démarquer et devenir une référence pour la recherche en IA et santé.

Propos recueillis par Hajar Erraji de l'agence MAP



Lent retour à la vie normale

La planète continue son lent retour à une vie plus normale malgré la propagation du coronavirus, avec un bilan quotidien moins inquiétant aux Etats-Unis, mais l'Organisation mondiale de la santé qui recommande une "extrême vigilance" dans le déconfinement.

Pour le deuxième jour consécutif lundi, les Etats-Unis, pays le plus touché, ont connu moins de 900 morts, avec 830 décès, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Il est toutefois trop tôt encore pour y voir une tendance durable.

Précaution la plus visible, porter un masque en public est devenu l'ordinaire pour nombre d'habitants du globe. Depuis mardi par exemple, il s'est imposé, ainsi que les gants, dans les transports publics à Moscou.

La capitale de la Russie fait partie

des lieux dans le monde où le confinement de la population reste la règle, alors que d'autres régions du pays entament une sortie progressive et "très consciencieuse" des restrictions, selon les termes du président Vladimir Poutine.

Mardi c'est Singapour qui a autorisé certains commerces et entreprises à rouvrir, dont les salons de coiffure. "Je sais que certains peuvent ne pas s'être coupés les cheveux depuis un certain temps, mais il n'y a pas besoin de se précipiter chez son coiffeur le 12 mai", disait à la presse quatre jours auparavant le ministre du Développement national Lawrence Wong.

Dans l'Etat de New York aux Etats-Unis, le déconfinement va commencer à compter de vendredi, sauf dans un endroit, la métropole de New York.

La maladie (Covid-19) y fait toujours des ravages. Le quart des quelque 80.000 décès du pays y ont été recensés, et d'après une étude publiée lundi par les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), la surmortalité de mars et avril montre que les chiffres sont vraisemblablement inférieurs de plusieurs milliers à la réalité.

Ce n'est pas spécifique à la plus grande ville américaine: le manque de tests fait que presque partout, les bilans sont incomplets.

Le président Donald Trump, testé tous les jours, commence à se méfier. Limiter les contacts avec son vice-président Mike Pence, dont la porte-parole a été touchée par le virus, "c'est quelque chose dont nous allons probablement parler, durant cette période de quarantaine", a-t-il dit lundi.

Il semblait confirmer ainsi des informations de presse selon lesquelles M. Pence s'est placé à l'isolement.

Les sources officielles donnaient

lundi soir un total de 4,15 millions de cas dans le monde, et près de 284.000 décès, d'après le comptage de l'AFP.

Faute de traitement et de vaccin, "une extrême vigilance est nécessaire", a souligné lundi le responsable des questions d'urgence sanitaire à l'OMS, Michael Ryan, au cours d'une visioconférence avec la presse.

Selon lui, "certains pays", qu'il n'a pas nommés, ont choisi de "fermer les yeux et avancer en aveugle" vers le déconfinement, sans avoir identifié les foyers de contamination ni préparé de capacités hospitalières suffisantes.

L'expérience des premiers touchés, en Asie, incite en effet à la plus grande prudence. Malgré le déploiement de moyens considérables pour traquer le coronavirus, et les précautions soigneusement suivies par leur population, Wuhan (la ville du centre de la Chine d'où est partie l'épidémie) a signalé de nouveaux cas dimanche et lundi, mais aucun mardi. Et la Corée du Sud se débat avec un foyer d'infections à Séoul, parti d'un jeune homme de 29 ans ayant fréquenté plusieurs bars et boîtes de nuit.

Ailleurs, le déconfinement ne se fait pas toujours dans les meilleures conditions.

Les habitants de Paris par exemple, au premier jour sans restriction de mouvements, ont été plusieurs dizaines à braver lundi un certain froid pour improviser des apéritifs sur les bords de la Seine et du canal Saint-Martin. Conséquence immédiate: le préfet y a interdit la consommation d'alcool jusqu'à nouvel ordre.

En Espagne, la journée de lundi a été marquée par la joie de pouvoir retourner dans des bars, avec des mesures d'hygiène strictes. "On a toujours peur d'attraper le virus, de contaminer nos proches, mais il faut sortir dans la rue, il faut vivre à nou-

veau", affirmait Marcos Rodriguez à Tarragone, sur la côte méditerranéenne.

En Ukraine également, la réouverture des restaurants se fait en principe avec toutes les précautions. Mais certains doutent de leur utilité. "Comment ce masque va-t-il nous sauver? Il ne va pas nous sauver", disait un client de restaurant à Kiev, Gueorgui Mousséliani.

Au Royaume-Uni, deuxième pays en nombre de morts, le plan de déconfinement présenté par le Premier ministre Boris Johnson a suscité un torrent de critiques. Les enseignants par exemple ne veulent pas entendre parler de reprise des cours "tant que ce ne sera pas en toute sécurité", a asséné le syndicat

NASUWT.

La Norvège, parmi les premiers pays d'Europe à renvoyer ses enfants à l'école, a pourtant constaté lundi que cela n'avait pas ravivé l'épidémie. Les adolescents retournent en cours dans la semaine.

D'autres pays tâtonnent, comme la Turquie. Le président Tayyip Erdogan a annoncé quatre nouveaux jours de confinement, de samedi à mardi, mais les salons de coiffure et centres commerciaux ont commencé à rouvrir.

Avec un appel à une prudence de tous les instants: "Nous avons des exemples dans le monde de la manière dont la complaisance pouvait mener à de grandes catastrophes", a prévenu le chef de l'Etat.

Wuhan prépare un dépistage massif de sa population

Wuhan, berceau du nouveau coronavirus, prévoit d'engager le dépistage de l'ensemble de sa population, alors que de nouveaux cas font craindre une reprise de la contagion dans la métropole chinoise, ont rapporté mardi des médias.

Chacun des 13 districts de la ville de 11 millions d'habitants a dix jours pour préparer le dépistage de ses habitants, selon une circulaire de la mairie diffusée sur le site du média shanghaien The Paper.

Ce dépistage se fera à l'acide nucléique, précise la circulaire. Le délai prévu pour tester l'ensemble de la population n'est pas clairement précisé.

Le plan de dépistage "fait l'objet d'examen supplémentaires", a déclaré un responsable municipal cité par le quotidien Global Times.

Ces informations surviennent alors que la ville a fait état dimanche et lundi de six nouveaux cas de contamination, les premiers depuis plus d'un mois.

Il s'agit de personnes âgées habitant la même résidence du district de Dongxihu.

Wuhan, où l'épidémie est apparue à la fin de l'an dernier, a été placée en quarantaine le 23 janvier. A la faveur d'une chute drastique des contaminations, cette mesure a été levée le 8 avril.

Interrogé par l'AFP, un responsable des services sanitaires du district a dit n'avoir pas reçu la circulaire sur les tests de dépistage.

Wuhan a essuyé le gros de l'épidémie de Covid-19 en Chine, avec 3.869 morts sur les 4.633 enregistrés dans le pays.

Nationalement, le dernier décès a été signalé à la mi-avril et le pays n'a fait état mardi que d'un seul nouveau cas de contamination, d'origine étrangère.



Faute de traitement et de vaccin, une extrême vigilance est nécessaire



Canada ou États-Unis, le dilemme des infirmiers frontaliers face au virus

En pleine épidémie de Covid-19, Nikki Hillis-Walters, une infirmière canadienne exerçant au Michigan et en Ontario, a été priée de choisir: travailler dans son pays ou aux États-Unis, où le coronavirus fait des ravages.

Elle a choisi les États-Unis: "On avait besoin de moi là-bas", explique-t-elle à l'AFP.

Comme elle, environ 2.000 personnels de santé canadiens de la région de Windsor, une ville du sud de la province d'Ontario, travaillent dans des hôpitaux de Detroit.

Craignant les contaminations croisées, certains hôpitaux de l'Ontario ont demandé aux quelques dizaines d'employés exerçant des deux côtés de la frontière de choisir, le temps de la crise, dans quel pays travailler.

Malgré les risques, Nikki Hillis-Walters, qui exerçait la semaine au Ca-

nada et les week-ends aux États-Unis, a choisi son poste aux soins intensifs de l'hôpital Beaumont à Grosse Pointe, à l'est de Detroit.

"J'avais déjà compris à quel point cela allait être grave quand on nous a demandé de choisir", explique cette infirmière de 38 ans. "Des collègues étaient infectés, de nombreux malades arrivaient à l'hôpital".

L'ultimatum des hôpitaux canadiens a été critiqué par certains soignants y voyant, outre les pertes financières, une mesure inefficace et comme une injonction de choisir entre les patients canadiens et américains.

"Il ne s'agissait pas de choisir un côté plutôt qu'un autre. Car au final, en travaillant là-bas pour aider les malades et empêcher le virus de se propager, j'ai aussi choisi le Canada", explique pour sa part Nikki Hillis-Walters, mariée à un Américain. "C'était ce qu'il y avait de

mieux à faire pour les deux pays".

Windsor et Detroit ne sont qu'à quelques minutes en voiture l'une de l'autre. L'agglomération du Michigan et ses quelque quatre millions d'habitants offre beaucoup plus d'opportunités que le sud de l'Ontario. Les soignants canadiens sont également attirés par des bons salaires, doublés d'un taux de change généralement favorable.

Ces soignants, dont beaucoup sont infirmiers, sont aujourd'hui aux avant-postes dans la lutte contre le coronavirus qui a tué plus de 80.000 personnes aux États-Unis, pays le plus touché au monde. À lui seul, le Michigan compte quasiment le même nombre de victimes que l'ensemble du Canada, avec un plus de 4.000 décès.

Pour contenir la contagion, les deux pays ont décidé en mars de fermer leur frontière, la plus longue au monde avec 8.900 km, sauf pour le

transport de marchandises et les travailleurs essentiels – comme les infirmiers de Windsor.

Début avril, ceux-ci se sont retrouvés malgré eux au cœur d'une polémique entre les deux grands voisins après que Donald Trump eut ordonné à la société américaine 3M de garder sa production de masques N95 pour les États-Unis – et ne plus en exporter vers le Canada.

La dispute a été réglée, mais la sortie protectionniste du président américain a indigné les Canadiens qui ont rappelé, à l'instar du Premier ministre Justin Trudeau, à quel point les hôpitaux de Detroit "dépend(ait)ent" des soignants canadiens.

Si les propos du président américain l'ont fait bondir, Drew Dilkens, le maire de Windsor, n'a cessé de militer pour maintenir le flot de soignants vers Detroit. "On ne peut pas tourner le dos

à nos voisins quand ils traversent une crise", dit-il à l'AFP. "Pour nous, Detroit c'est comme notre arrière-cour. La frontière est une ligne imaginaire. Et les gens de Detroit seraient là pour nous si on en avait besoin".

"Ce n'est pas le moment de créer des divisions entre nos deux pays", abonde Steve Homick, un Canadien qui travaille aux urgences d'une autre branche de l'hôpital Beaumont près de Detroit. Alors qu'il vient de vivre les semaines les plus intenses de sa jeune carrière, l'infirmier de 30 ans garde en tête les signes d'amitié entre les deux voisins. Comme ces douaniers américains qui le saluent quand il traverse le tunnel, aujourd'hui quasi-désert, reliant Windsor à Detroit.

"Ils sont reconnaissants qu'on vienne aider", raconte-t-il. "Ils disent souvent merci, même si ce n'est pas nécessaire car je fais juste mon travail".

Face au coronavirus, l'Éthiopie s'en remet à ses médecins de la diaspora

Chaque jour de la semaine à midi, Mehret Debebe, un animateur radio, prend le chemin de son studio pour une émission de libre antenne dédiée à un unique sujet: les conséquences du nouveau coronavirus en Éthiopie.

Les questions viennent des coins les plus reculés du pays, où la population rurale se demande comment elle doit se préparer à l'épidémie et parfois même si le virus existe vraiment.

Les réponses, elles, arrivent d'encore plus loin. Car Mehret Debebe a rempli sa liste d'invités de médecins éthiopiens travaillant à l'étranger, dans des pays parfois durement touchés, en particulier aux États-Unis.

"Nous, nous ne sommes encore que dans une phase de pré-crise. Donc je pense qu'apprendre d'eux peut beaucoup nous aider", explique à l'AFP M. Mehret, lui-même psychiatre formé aux États-Unis, "nous ne savons pas encore quelle forme va

prendre la crise pour nous".

Selon la Banque mondiale, l'Éthiopie n'a qu'un médecin pour 10.000 habitants, soit moitié moins que le voisin kényan, quatre fois moins que le Nigeria et neuf fois moins que l'Afrique du Sud.

Mais pendant cette crise, des médecins éthiopiens – parmi lesquels des collaborateurs du directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus, lui-même éthiopien – ont apporté leur expertise à l'étranger, notamment dans des zones très touchées comme New York.

L'émission de M. Mehret fait partie d'un effort plus global pour inviter ces médecins à contribuer à améliorer la réponse apportée par l'Éthiopie au coronavirus.

Pour l'heure, le pays n'a officiellement recensé que 250 cas de maladie Covid-19, dont cinq décès. Mais les experts estiment que son système de

santé ne serait pas en mesure de faire face à un fort afflux de nouveaux cas.

"C'est le scénario du pire", juge le Dr Wubrest Tesfaye, coanimateur de l'émission avec M. Mehret. "Bénéficiaire du vécu de quelqu'un qui est en première ligne, qui intervient au plus fort de l'épidémie, nous donnerait les bonnes informations" pour se préparer.

C'est en mars que le Dr Tsion Firew, une urgentiste basée à Manhattan, a compris que l'épidémie serait aussi catastrophique que tout ce qu'elle avait pu voir au cours de ses années passées à soigner dans des conflits ou des désastres humanitaires.

De nouveaux patients dans un état critique n'arrêtaient pas d'arriver et le manque d'informations sur le virus ne faisait qu'attiser la peur et l'angoisse de chacun.

"J'avais l'impression d'être de retour à Mossoul", dit-elle en évoquant

son passage en 2017 dans la ville irakienne tout juste libérée de l'emprise de l'État islamique.

Elle a récemment raconté cette expérience dans l'émission de M. Mehret. Selon ce dernier, son récit a permis aux auditeurs de mieux saisir la gravité de la situation.

Ce qu'elle a connu à New York, ville américaine la plus affectée, a aussi fourni au Dr Tsion des arguments au sein d'un comité mis en place par le gouvernement éthiopien pour lutter contre le coronavirus.

Quand elle s'est retrouvée en désaccord avec les responsables éthiopiens, estimant qu'ils tardaient trop à se procurer des kits de dépistage par exemple, elle a fait entendre sa voix "énergiquement", confie-t-elle.

"Après avoir vu ce que j'ai vu chaque jour, le nombre de morts que j'ai vus chaque jour, mon ton a changé", remarque-t-elle. "Je suis devenue plus insistante. Même avec la

ministre de la Santé".

Autre invité récent de Mehret Debebe, le Dr Dawd Siraj, un expert éthiopien des maladies infectieuses de l'Université américaine de Wisconsin, a tenté de convaincre les auditeurs de s'en tenir aux faits et aux discours scientifiques.

"Les fondements de la science et les méthodes pour arriver à des conclusions sont solides. Je veux expliquer ça au public de manière simple et compréhensible", indique-t-il.

Pour l'animateur, ce message est bienvenu en Éthiopie, pays profondément religieux où de nombreuses personnes pensent que Dieu les protégera du Covid-19. "Les gens pensent vraiment que Dieu s'en occupera, parce qu'ils ne voient pas" la maladie.

La semaine dernière, M. Mehret a accueilli le Dr Wondwossen G. Tekle, neurologue de l'université américaine du Texas, qui a lui-même guéri du Covid-19.

Réflexion sur la sécurité des laboratoires de recherche scientifique dans nos universités

En ce moment où le monde entier est touché par cette étrange pandémie du Covid-19 causée par le coronavirus SARS 2 (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère 2) et où plusieurs groupes de professeurs chercheurs biologistes microbiologistes, immunologistes, généticiens et autres ont répondu à l'appel d'offres du CNRS pour soumettre des projets de recherche en relation avec le Covid-19, il est important de rappeler que l'OMS a publié plusieurs éditions de son « Manuel de sécurité biologique ». Ce manuel incite tous les pays à accepter et à appliquer les concepts de base de la sécurité biologique et à mettre au point des recueils nationaux de directives pratiques ou codes de bonnes pratiques destinés aux laboratoires de leur territoire où sont manipulés des micro-organismes pathogènes.

Les questions qui méritent d'être posées sont : i) quel est l'état des lieux de nos laboratoires de recherche en matière de sécurité biologique ? ii) quel est l'état des équipements de nos laboratoires ? iii) quelles nouvelles formations ont suivi nos professeurs chercheurs et nos doctorants pour mener des recherches scientifiques sur des virus ou des particules virales ? Il m'est difficile de répondre à ce questionnement, car cela demande plusieurs enquêtes et des autorisations et un budget pour le réaliser. Mais ce qui est faisable en ce moment, c'est de rappeler certaines bases de la sécurité et de la sûreté biologique.

La sécurité biologique consiste dans la mise en œuvre d'un certain nombre de principes, de techniques et de pratiques de confinement visant à prévenir le risque accidentel d'exposition du personnel à des agents pathogènes ou à des toxines, ou encore de libération de telles substances.

La sûreté biologique consiste dans la mise en place d'un certain nombre de mesures d'ordre administratif et de gestion du personnel, en vue de réduire le risque de perte, de vol, d'utilisation à mauvais escient, de détournement ou de libération délibérée d'agents ou de toxines.

En ce qui concerne les micro-organismes manipulés dans les laboratoires et pour assurer une bonne sécurité biologique, on distingue quatre groupes de risque 1, 2, 3 et 4. Ils sont énumérés entre faible et important pour les individus ou la collectivité.

• **Groupe de risque 1** (risque faible ou nul pour les individus ou la collectivité)

Micro-organisme qui, selon toute probabilité, ne peut causer de maladie humaine ou animale.

• **Groupe de risque 2** (risque modéré pour les individus, faible pour la collectivité)

Germe pathogène capable de provoquer une maladie humaine ou animale mais qui ne représente vraisemblablement pas un sérieux danger pour le personnel de laboratoire, la collectivité, le bétail ou l'environnement. Une exposition en laboratoire est susceptible d'entraîner une infection grave, mais qui peut être traitée ou pré-



venue efficacement; par ailleurs le risque de propagation de l'infection est limité.

• **Groupe de risque 3** (risque important pour les individus, faible pour la collectivité)

Germe pathogène qui cause habituellement une grave maladie humaine ou animale, mais qui ne se transmet généralement pas d'un individu à l'autre. Il existe un traitement et des mesures préventives efficaces.

• **Groupe de risque 4** (risque important pour les individus comme pour la collectivité)

Germe pathogène qui cause habituellement une grave maladie humaine ou animale et peut se transmettre facilement d'un individu à l'autre, soit directement, soit indirectement. Il n'existe généralement ni traitement, ni mesures préventives efficaces.

Les laboratoires qui manipulent les différents groupes de risque microbien doivent assurer un niveau de sécurité biologique qui justifie leurs activités. Ces laboratoires sont classés sur la base de leur type d'organisation, de leur mode de construction, de leurs moyens de confinement et des appareillages du laboratoire ainsi que sur les pratiques et modes opératoires pour travailler sur les différents groupes de risque. En fonction de ces différents indices, les laboratoires sont désignés comme suit :

• **Les laboratoires de base** (niveau de sécurité biologique 1 et 2).

Dans ce groupe, on peut citer tous les laboratoires d'enseignement (niveau de sécurité biologique 1) et les laboratoires de recherche scientifique des établissements universitaires (niveau de sécurité biologique 2) qui manipulent les micro-organismes (laboratoire de microbiologie, laboratoires de génétique, ...). Ces laboratoires sont appelés à appliquer les bonnes techniques microbiologiques pour les premiers (niveau de sécurité biologique 1) et à utiliser des enceintes de sécurité biologique contre le risque d'aérosols, des vêtements protecteurs et des logos de risque biologique pour les second (niveau de sécurité biologique 2).

• **Les laboratoires de confinement** (niveau de sécurité biologique 3).

Ce sont des laboratoires de diagnostic spécialisé et/ou de recherche. En plus des exigences des laboratoires de niveau de sécurité 1 et 2, ils doivent utiliser des vêtements spéciaux, réglementer l'accès dans les locaux, appliquer un flux d'air dirigé, utiliser des enceintes de sécurité biologique (ESB) ou tout autre moyen de confinement primaire pour l'ensemble de leurs activités.

• **Les laboratoires de confinement à haute sécurité** (niveau de sécurité biologique 4).

Ces laboratoires manipulent des germes pathogènes dangereux. En plus des exigences du niveau de sécurité biologique 3, ils doivent installer un sas à air à l'entrée, une douche à la sortie et une élimination spécifique des déchets. Ils doivent être équipés d'enceintes de sécurité biologique (ESB classe III) ou combinaisons pressurisées utilisées avec une ESB classe II, des autoclaves à deux portes formant sas mural et l'air des locaux doit être filtré.

En suivant ces recommandations qu'on peut résumer en cinq points i) bonnes techniques microbiologiques, ii) systèmes de confinement appropriés, iii) installations bien conçues et agencées, iv) des équipements correctement utilisés et entretenus, v) personnel qualifié, ces laboratoires peuvent réduire au minimum les risques pour le personnel, la population, les animaux, les végétaux et l'environnement dans son ensemble.

D'après mon expérience de plus de 30 ans dans l'enseignement théorique et pratique de microbiologie et en tant que responsable d'une équipe de recherche dans ce domaine, je peux affirmer que nos laboratoires d'enseignement et de recherche ne répondent pas aux exigences des laboratoires de base (niveau de sécurité biologique 1 et 2). Et bien évidemment aucun laboratoire de niveau de sécurité 3 ou 4. Toutes les expériences de pointe qui nécessitent beaucoup d'attention du point de vue sécuritaire sont réalisées en collaboration avec des laboratoires externes nationaux et internationaux.

En ces jours de confinement total, à cause de la maladie du Covid-19, loin de nos amphithéâtres et de nos laboratoires d'enseignement et de recherche, je ne peux que formuler certaines recommandations basées sur mes observations dans le but de classer nos laboratoires dans le niveau 1 et 2 de sécurité biologique : i) veiller au respect de l'application du code de bonnes pratiques de laboratoire (manuel interne propre à chaque laboratoire), ii) limiter l'accès au personnel et aux visiteurs autorisés, iii) renforcer les mesures de protection individuelle (vêtement de protection, lieux d'entreposage des vêtements, ...), iv) revoir le mode de gestion des appareils et des équipements (entretien, maintenance, gaz, électricité, ...), v) revoir le mode de gestion des produits chimiques et du petit matériel (locaux sécurisés et bien équipés en étagères et placards sécurisés pour les produits dangereux, ...), vi) veiller sur la propreté et la désinfection des locaux, vii) évaluer le risque avant l'introduction de tout nouvel agent microbien pour déterminer s'il faut revoir le niveau de sécurité biologique (passage à un niveau supérieur), viii) recruter des techniciens professionnels pour les laboratoires de recherche ou à la limite une unité commune pour la préparation, la stérilisation du matériel et la destruction des déchets contaminés, ix) prévoir des moyens financiers pour la formation continue des professeurs chercheurs, des doctorants et des techniciens, x) en plus de l'évaluation à mi-parcours des activités et de la production scientifique des structures de recherche accréditées, il faut instaurer un système d'audit biennal pour renouveler cette accréditation.

Le respect de ces recommandations constitue un premier pas pour éviter des accidents de contamination par des agents dangereux qui pourraient échapper à tout contrôle.

Par Rachida Mimouni
Professeur à la Faculté des sciences d'Agadir
Laboratoire de biotechnologies microbiennes
et protection des végétaux
Université Ibn Zohr

Les cryptomonnaies sous le feu des projecteurs



Le coronavirus a mis à mal l'économie mondiale. Selon le FMI, nous allons au-devant d'une récession historique en 2020 avec une croissance inférieure aux 2,9% de 2019. Du jamais-vu en temps de paix, nous expliquet-on. D'autant que cette escalade de la décroissance s'accompagne d'une dépréciation de la monnaie et d'une chute libre des cours de pétrole entre autres matières premières. Structurellement ébranlé, des spécialistes des quatre coins de la planète prédisent la fin du modèle économique actuel. Surtout que le système bancaire est à l'agonie.

La cryptomonnaie apparentée à une arche de Noé

Décriée, stigmatisée et même interdite dans certains pays, la cryptomonnaie tente de se frayer un chemin dans ce chaos économique dont le coronavirus est probablement l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. Appelée aussi cybermonnaie, la cryptomonnaie fait de plus en plus d'adeptes à travers le monde, attirés par la promesse de bénéfices exceptionnels et surtout par l'effet bouclier qu'elle pourrait avoir au cas où le système bancaire tel que nous le connaissons aujourd'hui s'effondre. En prédisant la mort du cash, autrement dit, une dévaluation de la monnaie au point qu'elle ne vaut

plus rien, les partisans de la cryptomonnaie l'apparentent à une arche de Noé. Pourquoi une telle confiance ?

Contrairement à l'argent, la cybermonnaie n'est pas créée à chaque fois que quelqu'un veut emprunter comme c'est le cas dans une banque. Le Bitcoin par exemple (8744 dollars US), cryptomonnaie phare et pionnière de l'ère des cryptomonnaies qui a pour vocation de faciliter les échanges de capitaux internationaux sans intermédiaires, permettant des transactions plus rapides et plus sécurisées grâce à la technologie blockchain, est créé selon un protocole garantissant qu'il n'y aura ja-

mais plus de 21 millions d'unités. En clair, sa dévaluation est chimérique car il est impossible d'imprimer ne serait-ce qu'un bitcoin de plus que ce qui était prévu au départ à l'inverse du système monétaire actuel inflationniste. Au Liban, à force d'injecter de l'argent pour contrer les effets de la crise sanitaire sur l'économie, la livre libanaise a fortement été dévaluée. Du coup, pour faire simple, les prix de certains produits ont doublé voire triplé. Un désastre économique accentué par la pandémie résultant sur des manifestations et des aides alimentaires distribuées par l'armée.

Banalisation de l'usage de la cryptomonnaie

A la lumière de ses éléments, il n'est pas étonnant que la cryptomonnaie se trouve sous le feu des projecteurs. Plusieurs gouvernements y prêtent une attention particulière. En Chine, on se prépare à expérimenter une « cryptomonnaie » officielle. Le ministère de l'Énergie ukrainien envisage, quant à lui, d'exploiter l'excès d'énergie produit par ses centrales en ces temps de confinement en le convertissant en cryptomonnaie. Mais si le continent crypto est fascinant, malheur aux naïfs. Les escrocs y pullulent, prêts à doubler vos Bitcoins plus vite que leur ombre ou à vous faire miroiter des profits improbables et supposés-

ment garantis. Si bien qu'à l'instar de plusieurs pays, le Maroc a déclaré la guerre aux Bitcoins et autres monnaies virtuelles. Mais cette interdiction n'empêche pas une banalisation de l'usage de la cryptomonnaie dans le pays.

Dans un rapport publié en août 2018, la plateforme Local Bitcoin classe le Royaume à la 36e place mondiale avec un volume de transactions de plus de 6 millions de dollars, depuis l'apparition du Bitcoin en 2009. Au niveau du monde arabe, le Royaume occupe la troisième place avec un volume de transactions important derrière les Emirats Arabes Unis (34 millions de dollars) et l'Arabie Saoudite (24 millions de dollars). D'un point de vue continental, le Maroc est quatrième derrière le Nigeria (258 millions de dollars), l'Afrique du Sud et le Kenya (25 millions de dollars). Mais comment cela est-il possible alors que la cryptomonnaie y est interdite ?

Qualifiées d'occultes par l'Office national des changes, l'interdiction des cryptomonnaies implique qu'elles ne peuvent pas servir de moyen de paiement. En revanche, elles peuvent s'échanger via la Blockchain. D'ailleurs, cette dernière, élément incontournable dans l'univers de la crypto, est lorgnée par le Royaume et notamment ses projets à usage professionnel.

D'abord, il faut savoir que la Blockchain est une technologie

dont le but est de stocker et transmettre des informations de manière transparente, sécurisée et sans organe central de contrôle. Pas étonnant qu'elle soit l'hôte des cryptomonnaies. Sa grande particularité ? Une architecture décentralisée, hébergée non pas par un serveur unique mais par une partie des utilisateurs. Sans intermédiaire, chacun peut vérifier la validité de la chaîne. Les informations sont protégées par des procédés cryptographiques qui empêchent les utilisateurs de les modifier a posteriori. Plus intéressant encore, la Blockchain permet non seulement le transfert d'actifs (monnaie, titres, actions...) mais aussi la traçabilité des aliments. La chaîne Carrefour est un des précurseurs avec son QR code apposé sur plusieurs types d'aliments (poulet, tomate, oeuf...). Il permet de tout savoir sur l'origine du produit (provenance, nom du producteur, date d'emballage...). Et si le Maroc lorgne cette technologie, c'est principalement en termes d'inclusion financière ou dans le secteur de la logistique.

En tout cas, la cryptomonnaie et donc la Blockchain sont à surveiller à l'avenir. Même si faute de régulation claire, c'est à la communauté d'exposer les projets suspects. Car il y en a des masses comme c'est le cas du Sestrelle ou du très controversé Zynecoin, une sorte de bitcoin africain.

Chady Chaabi



Les escrocs pullulent, prêts à doubler vos Bitcoins plus vite que leur ombre

BAM appelle les établissements de crédit à suspendre la distribution des dividendes

Bank Al-Maghrib a appelé les établissements de crédit à suspendre, jusqu'à nouvel ordre, toute distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019, indique BAM dans un communiqué.

Dans le contexte de la crise pandémique du Covid-19, les établissements de crédit sont appelés à renforcer leur rôle dans le financement de l'économie, note le communiqué, précisant qu'à cet effet, BAM a déjà adopté un ensemble de mesures de politique monétaire et prudentielles visant à faciliter l'accès au crédit bancaire au profit

à la fois des ménages et des entreprises.

Dans ce même objectif, il est important que les établissements de crédit conservent des fonds propres suffisants pour faire face aux effets de la crise et préserver ainsi leur capacité d'octroi de financement dans ces circonstances exceptionnelles, relève la même source. BAM continuera de suivre de près les implications de la crise sanitaire sur l'économie nationale et le système financier et prendrait, le cas échéant, les mesures nécessaires pour y faire face, ajoute le communiqué.

DELL renouvelle sa confiance dans Casanearshore Park et y poursuit son expansion

Au début du mois de mai, le géant de l'informatique américain « DELL » a conclu avec MEDZ, filiale de CDG Développement, un nouvel accord pour le renouvellement du bail de son site à Casanearshore Park. Ce site, classé par DELL comme « Centre d'excellence », compte actuellement plus de 2.000 salariés sur une superficie de 20.000 m² et propose des prestations de services à des clients présents dans 35 pays en 7 langues différentes.

« La qualité du site et le partenariat stratégique avec MEDZ contribuent fortement

au développement de nos activités », indique Ahmed Khalil, directeur général DELL EMC Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest. Cet accord porte sur une nouvelle période ferme de 6 ans ainsi qu'une extension de leur activité, avec une capacité supplémentaire de plus de 15%.

Un tel accord témoigne de la confiance renouvelée de DELL dans le choix de la destination Maroc et de la qualité et de la compétitivité de l'infrastructure développée par MEDZ dans une logique de Smart Sourcing.

APM Terminals Tanger assure la continuité de ses activités en prenant les mesures préventives nécessaires

APM Terminals Tanger, en tant qu'opérateur portuaire gérant des terminaux à conteneurs, assure la continuité de ses activités tout en prenant un ensemble de mesures préventives afin de protéger la santé et la sécurité de ses employés.

L'opérateur veille ainsi à poursuivre son rôle important dans le

maintien des flux du commerce international, et ce en gardant la chaîne d'approvisionnement en mouvement pour que les flux de biens, de produits alimentaires, de médicaments ou encore de masques, parviennent à destination.

« Pour protéger l'ensemble de nos employés tout en garantissant les livraisons nécessaires à nos clients, nous accordons énormément d'attention au maintien de la chaîne d'approvisionnement en mouvement », a indiqué le directeur des opérations d'APM Terminals Tanger (TC1), Rex Jackson, dans une déclaration à la MAP.

L'avantage de faire partie d'un groupe international est de pouvoir déployer des systèmes et des processus issus des échanges avec d'autres entités du groupe dans le monde, a-t-il estimé, notant que cela permet à APM Terminals Tanger d'être en mesure de développer sa propre façon de travailler à travers l'extrapolation, la planification et l'exécution, tout en protégeant l'entreprise et les employés.

Depuis le début de la pandémie dans le monde, APM Terminals Tanger a pris un ensemble de mesures proactives pour essayer de

se préparer au maximum à la crise, a fait savoir, pour sa part, le responsable de la santé, de la sécurité et de l'environnement à APM Terminals Tanger (TC1), Abdellah Bouzrati, affirmant que l'entreprise a veillé à soutenir, après la fermeture des frontières, l'ensemble de ses ouvriers et employés qui sont restés bloqués dans d'autres pays.

Par ailleurs, APM Terminals Tanger a également mobilisé son comité de gestion de crise, qui s'est attelé à acquiescer et à mettre à la disposition des employés l'équipement médical de protection, et ce en préparation à la crise sanitaire, a-t-il poursuivi, ajoutant que la prise de température des employés est effectuée deux fois, au niveau des bus, puis des points d'accès au site.

APM Terminals Tanger a aussi préparé une classification des postes pour identifier ceux dont la présence est nécessaire au niveau des sites et ceux qui peuvent travailler à distance, a expliqué M. Bouzrati, affirmant que l'entreprise a mis à la disposition de ses employés des unités de désinfection, outre la stérilisation des bus de transport et des équipements, la suspension du pointage biomé-



trique et l'adaptation des services de restauration aux circonstances actuelles.

Quant au directeur des relations sociales à APM Terminals Tanger, Abdeljalil Miliani, il a confié que dans le cadre de sa responsabilité sociale, la société APM Terminals a décidé de prendre un

ensemble de mesures pour aider les habitants locaux et diminuer l'impact de cette pandémie, faisant savoir que l'entreprise a distribué, en coordination avec les autorités locales et une association, un total de 450 paniers de denrées alimentaires au profit des habitants de Ksar Sghir.



L'opérateur veille à poursuivre son rôle important dans le maintien des flux du commerce international

La CGEM et la BERD joignent leurs efforts pour accompagner les PME dans la gestion de la crise du Covid-19



La Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), à travers sa Commission «Accompagnement de secteurs et d'entreprises en besoin de restructuration», et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), à travers son programme d'appui aux PME, organisent conjointement, une série de webinaires sur le thème du « Management financier de crise en période de Covid-19 ».

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions de la CGEM et de la BERD pour soutenir les entreprises du secteur privé dans la gestion de la crise induite par la pandémie.

Destinées aux PME, ces e-conférences, qui se tiendront chacune en deux sessions prévues du 12 mai au 4 juin 2020, visent à mettre en lumière les scénarii de sortie de crise, la gestion optimale de la situation financière de l'entreprise sur le court terme, ainsi que la pré-

paration financière sur le moyen et long termes à la période post-crise. Elles seront animées par Mme Salma Benaddou, fondatrice et managing partner de Burj Finance, spécialiste en corporate finance.

A noter que la BERD a lancé en 2012, grâce au soutien de l'Union européenne, le programme «Advice for Small Businesses (ASB)» qui vise à appuyer techniquement et financièrement les TPE/PME à travers des services de conseil et d'expertise sur mesure délivrés par un réseau de consultants locaux et d'experts industriels internationaux. A ce jour, plus de 600 projets d'accompagnement ont été réalisés en faveur des TPE/PME, générant ainsi pour l'économie marocaine plus de 6.000 emplois, une amélioration de plus de 40% du chiffre d'affaires et un accès au financement de plus de 40% pour les entreprises bénéficiaires de ce programme.



Adieu spectacle et bonjour silence

L'Allemagne découvre le huis clos



Silence de cathédrale, consignes audibles de tous... Jouer au football à huis clos, comme la Bundesliga doit le faire samedi pour sa reprise, représente un crève-cœur pour les joueurs et les supporters, d'autant que l'Allemagne n'a pas la culture des tribunes vides.

"On ne prend aucun plaisir". Le constat implacable est signé par l'entraîneur de Mönchengladbach Marco Rose, le 11 mars dernier, après la victoire contre Cologne (2-1) de l'unique match à huis clos de l'histoire de la Bundesliga.

"Nous avons gagné mais ça ne change rien au fait que sans fans, ce n'est pas le football que nous aimons. Nous avons tous été très professionnels, mais nous savons tous maintenant encore mieux qu'avant combien les supporters sont importants dans ce sport", avait-il ajouté.

Premier championnat majeur à reprendre après une interruption de plus de deux mois en raison de la pandémie de coronavirus, le championnat allemand va renouer avec le fil de la saison 2019-2020 le 16 mai dans des enceintes vides.

"C'est différent, il manque quelque chose, on dirait un match amical, c'est dur de le prendre au sérieux. Sur le terrain, j'ai même trouvé que c'était un peu plus pénible qu'un match normal, parce qu'on se sent en mode entraînement", expliquait mi-mars Christoph Kramer, milieu du Borussia.

"Il manque quelque chose, et quelque chose d'énorme. C'est juste angoissant et d'une certaine façon, ça n'a rien à voir avec du football", renchérisait Deniz Aytekin, l'arbitre de la rencontre.

L'impossibilité de rassembler du public, désormais appelée à devenir monnaie courante en raison de la pandémie, a conduit plusieurs pays comme l'Espagne, l'Angleterre ou l'Italie à faire du huis clos leur "doctrine" pour une éventuelle reprise des compétitions.

Une configuration qui donne lieu à des scènes surréalistes.

"Nous étions tous un peu plus à cran que d'habitude, parce qu'on entend plus ce que dit le banc adverse et ce que se disent les arbitres entre eux. On entend aussi le moindre mot des joueurs, et je peux coacher d'un bout à l'autre

du terrain", fait valoir Markus Gisdol, l'entraîneur de Cologne.

En Espagne, l'image d'un Camp Nou de 99.000 places vide, silencieux, fantomatique lors du dernier match joué à huis clos à Barcelone, le 1er octobre 2017 entre le Barça et Las Palmas, restera gravée longtemps dans les mémoires des Catalans, privés de gradins en raison de la crise politique en Catalogne.

En mars lors de Juventus-Inter Milan, la scène montrant Cristiano Ronaldo en train de faire semblant de taper dans des mains à sa sortie du car, là où attendent normalement quelques tifosi, a attesté du caractère inhabituel de la mesure.

Autre anecdote absurde durant la rencontre: Maurizio Sarri, l'entraîneur de la Juventus, se retournant vers les tribunes en agitant les bras, comme pour exhorter le public à faire du bruit. Un public pourtant inexistant.

Lors de Marseille-Bordeaux en 2019, le buteur du match Boubacar Kamara avait même avoué qu'au moment de son but, il "ne savait plus quoi faire" comme célébration, regrettant l'absence de "la folie du public".

Au-delà de rendre audibles les consignes des entraîneurs, les échanges entre les joueurs, le retentissement des frappes sur les poteaux et les cris de douleur suivant certains duels comme lors de PSG-Dortmund, le huis clos perturbe beaucoup les participants, peu enclins à s'enthousiasmer devant des sièges vides.

"Ces matches-là sont souvent tordus, tu es plus concentré sur des choses extérieures que sur le jeu", résumait en 2017 Ernesto Valverde, alors entraîneur du Barça.

Le manque à gagner financier, enfin, est une donnée non négligeable, souvent déplorée par les équipes sanctionnées de matches à domicile sans spectateurs. Entre les revenus de billetterie, de loges, de restauration, les pertes peuvent se compter en millions d'euros.

Pour le huitième de finale retour de Ligue des champions entre le PSG et Dortmund, disputé à huis clos le 13 mars, le club parisien a estimé les pertes à 6 millions d'euros. Et d'après la presse, le Barça avait lui perdu 3,4 millions d'euros de billetterie en 2017. Une double peine pour des clubs déjà privés de la chaleur de leur public...

Feu vert à une reprise progressive pour les sportifs français de haut niveau

Feu vert sous conditions: après deux mois de confinement, les médaillés olympiques français et tous les sportifs de haut niveau peuvent retrouver le chemin des salles d'entraînement. Mais la reprise sera progressive, surtout en l'absence de compétitions dans l'immédiat.

Depuis le début du confinement, le 16 mars, les règles étaient en théorie les mêmes pour tous. Que l'on soit détenteur du record du monde du décathlon comme Kevin Mayer, décuple champion du monde de judo comme Teddy Riner, ou sportif amateur, impossible de s'éloigner à plus d'un kilomètre de chez soi ou de déroger à la limite d'une heure d'activité physique en extérieur.

Un entraînement "fait maison", symbolisé sur les réseaux sociaux par Renaud Lavillenie sautant à la perche dans son jardin. Mais le temps commençait à être long pour certains, notamment pour les nageurs habitués à aligner les longueurs de bassin et privés des sensations de l'eau.

Au premier jour du déconfinement, un décret signé par le Premier ministre Edouard Philippe redonne un peu d'air aux quelque 5.000 sportifs inscrits sur les listes de haut niveau (se-

nior, élite, relève) du ministère des Sports, ainsi qu'aux sportifs professionnels, autorisés à reprendre l'entraînement dans tous les équipements accessibles, même en intérieur. Pour les sportifs amateurs, les règles du kilomètre ou de l'heure sont levées, mais la pratique doit rester solitaire et en extérieur.

Pour le haut niveau, "leur activité s'apparente à une activité professionnelle, le seul des dix personnes maximum autorisés (pour les regroupements) ne s'appliquera pas. Ils seront autorisés à s'éloigner à plus de 100 km de leur domicile pour la pratique de leur activité sportive", tout en respectant les règles de distance entre les personnes, explique le ministère des Sports.

En revanche, c'est toujours non pour les sports collectifs ou de combat.

"Les nageurs vont pouvoir retrouver l'eau, c'est un soulagement (...). On commence à entrevoir le bout du tunnel", résume à l'AFP le directeur technique national (DTN) de la natation, Julien Issoulié, même s'il faut que maintenant "les villes ouvrent bien les bassins".

Lundi, la météo a pesé sur l'ouverture des routes pour les coureurs cyclistes professionnels. "J'ai croisé plein de cyclos, des retraités et des

gens en télétravail. C'était la délivrance !", a raconté à l'AFP Nans Peters (AG2R La Mondiale) qui a limité sa sortie à 75 km, soit 2h40 de temps, dans le massif des Bauges (Savoie). "J'avais planifié il y a quelque temps une sortie de 280 kilomètres mais je me suis calmé en voyant la météo. J'ai préféré faire une reprise plus sensée, ce n'est pas le moment d'avoir une tendinite".

"Ma fédération m'a demandé si je comptais retourner à l'Insep", le centre d'excellence du haut niveau français, situé au bois de Vincennes, à la limite de Paris, "mais une reprise de l'entraînement spécifique à tout prix n'est pas optimale pour moi", explique de son côté la fleuretiste Astrid Guyart, installée en banlieue lyonnaise. "Je suis tout le temps restée en contact avec les préparateurs physiques (de l'Insep), j'ai suivi un programme cardio et un programme de renforcement musculaire, je travaille mes déplacements... Et la prochaine compétition inscrite au calendrier de la Fédération internationale d'escrime, ce sont les JO de Tokyo", qui ont été reportés à 2021, ajoute-t-elle. De quoi voir venir.

Le DTN du judo, Jean-Claude Senaud, envisage un retour à l'Insep pour la "trentaine d'athlètes qui jouent la qualification pour les JO".

Si les entraînements au corps à corps sont interdits, les judokas pourront s'entraîner sur des mannequins achetés par la fédération.

"Pour les lanceurs, on recommande qu'une seule personne manipule les engins ou qu'ils soient désinfectés avant chaque changement d'utilisateur", explique à son tour le DTN de l'athlétisme, Patrice Gergès, qui appelle les sportifs à ne pas se précipiter et à se "réathlétiser" dans un premier temps.

À l'Insep, où s'entraînent d'habitude 800 sportifs, dont 500 accueillis à l'année, les DTN attendent une réunion jeudi pour connaître la marche à suivre. Mais une réouverture rapide ne fait pas l'unanimité. "On est extrêmement réservé, cela ne laisse pas le temps de mettre en place des protocoles sanitaires fiables. On est en train de bricoler", a souligné auprès de l'AFP le représentant des personnels administratif et technique au conseil d'administration de l'Institut, Jean-Marc Grimont (Sgen-CFDT).

La réouverture doit aussi se faire progressivement dans les centres d'entraînement de haut niveau dans les régions, ainsi qu'au centre national d'entraînement en altitude (CNEA) de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).

De la prudence avant la reprise des entraînements collectifs en Italie



Le gouvernement italien a fait lundi un pas prudent vers la reprise des entraînements collectifs par les clubs de football, envisagée à partir du 18 mai sous réserve d'ajustements du protocole médical.

"L'avis demandé par le gouvernement sur le protocole soumis par la FIGC (fédération italienne de football) a été présenté aujourd'hui par le Comité technique scientifique (CTS) et il confirme la ligne de prudence suivie jusqu'ici par les ministères concernés", écrit dans un communiqué commun le ministre italien de la Santé Roberto Speranza et celui des Sports Vincenzo Spadafora.

"Les indications du comité, qui doivent être considérées comme strictes et contraignantes, seront transmises à la fédération pour des ajustements nécessaires du protocole afin de permettre la reprise en sécurité des entraînements collectifs à partir du 18 mai", ajoutent les deux ministres.

Interrogé par la chaîne Sky, le ministre

des Sports a ensuite expliqué que le CTS avait notamment demandé une quarantaine de 14 jours pour toute l'équipe en cas de test positif au Covid-19 pour un joueur.

Vincenzo Spadafora a ajouté que les nombreux tests qui devront être effectués sur les footballeurs de Serie A ne devraient pas l'être "au détriment des citoyens".

"Si ces modifications sont apportées, il pourra y avoir des entraînements collectifs à partir du 18 mai", a-t-il assuré.

Quant à une éventuelle reprise du championnat, le ministre des Sports a repoussé toute décision à au moins une semaine. "La position la plus juste est celle de la prudence. D'ici une semaine nous verrons la courbe des contagions et nous pourrions décider pour le championnat", a-t-il dit.

Les clubs de Serie A, à l'arrêt depuis le 9 mars du fait de la pandémie de coronavirus, ont été autorisés à organiser depuis le lundi 4 mai des séances individuelles d'entraînement pour leurs joueurs.

L'avis du CTS, qui conseille le gouvernement italien sur le redémarrage progressif du pays, entièrement confiné entre le 9 mars et le 4 mai, était une étape importante pour une éventuelle reprise du championnat. Le protocole médical présenté par la FIGC avait été initialement jugé "insuffisant" par le ministre Spadafora et la question de la quarantaine et du nombre de tests nécessaires avaient été identifiées en amont comme étant les plus problématiques.

Depuis la reprise des entraînements individuels, huit joueurs ont été testés positifs au Covid-19, quatre à la Sampdoria Gênes, trois à la Fiorentina et un au Torino. Ils ont été placés en quarantaine individuelle.

La fédération italienne et la Ligue espèrent pouvoir reprendre le championnat autour du 14 juin.

Pour la première fois depuis le 10 mars, il y avait lundi moins de 1.000 malades en soins intensifs en Italie, 999 exactement.

Du retour à la compétition en Grande-Bretagne

Les lignes directrices publiées lundi par le gouvernement britannique sur le déconfinement ouvrent la porte à une reprise des compétitions sportives le 1er juin à huis clos, confortant notamment la Premier League dans son projet de terminer sa saison.

La phase 2 du déconfinement, qui ne débutera pas avant début juin et seulement si les statistiques sanitaires le permettent, prévoit, selon le document, d'autoriser "les événements culturels et sportifs à se dérouler à huis clos pour diffusion (télé, radio, internet), tout en évitant le risque de contacts sociaux à grande échelle".

Le retour à des matches en présence d'un public dans les stades "pourrait n'être totalement possible que bien plus tard en fonction de la baisse du nombre de nouveaux cas (positifs au coronavirus)", souligne encore le document.

Ibrahimovic de retour à Milan



La star suédoise de l'AC Milan Zlatan Ibrahimovic a fait lundi son retour en Italie, après avoir passé près de deux mois dans son pays natal, rapportent les médias italiens.

Le site internet Sky Sport a publié plusieurs photos de l'attaquant à son arrivée à Milan, masqué et ganté. L'ancien joueur du Paris SG a ensuite été conduit à Milanello, le centre d'entraînement du club rossonero.

Selon plusieurs médias italiens, c'est là qu'il observera une quarantaine de 14 jours. Ses équipiers s'entraînent sur place de façon individuelle depuis une semaine et pourront reprendre les séances collectives à partir du 18 mai.

Ibrahimovic avait quitté l'Italie le 12 mars pour s'installer à Stockholm. Il a pu s'y entraîner avec les joueurs du club d'Hammarby, dont il est actionnaire.

En Suède, les restrictions pour contenir la progression du Covid-19 étaient plus souples que dans la plupart des pays européens, notamment l'Italie, qui a été soumise à un confinement très strict.

Avec le retour d'"Ibra", le football italien a retrouvé toutes ses stars étrangères, nombreuses à avoir quitté le pays au début du confinement. Cristiano Ronaldo est ainsi rentré lundi dernier à Turin et Franck Ribéry vendredi à Florence.

Les joueurs de Cagliari renoncent à leur paie d'avril

Les joueurs de l'équipe première de Cagliari ont accepté d'abandonner leur salaire du mois d'avril, a indiqué le club, confronté à des difficultés économiques liées à la pandémie de coronavirus.

Le président du club, Tommaso Giulinì, a remercié les joueurs pour "leur sensibilité dans leur volonté de contribuer concrètement à protéger le club face à une évolution particulièrement compliquée et difficile à prévoir".

"Comme également demandé par les signataires du document, cette transaction va contribuer à une réduction drastique du chômage partiel pour les employés du club", a ajouté le club sarde.

Les joueurs de l'AS Rome et leur

entraîneur Paulo Fonseca ont de leur côté renoncé à quatre mois de salaires. La Juventus et Parme ont également annoncé avoir trouvé un accord de baisse des salaires.

Le principe avait été validé par l'ensemble des clubs lors d'une assemblée générale de la Ligue.

Cagliari occupait la 12e place de la Serie A avant l'arrêt de la compétition le 9 mars.

Lundi, le gouvernement italien a fait un pas prudent vers la reprise des entraînements collectifs, envisagée à partir du 18 mai. La décision concernant une éventuelle reprise du championnat a quant à elle été repoussée.

La fédération italienne et la Ligue espèrent pouvoir reprendre le championnat autour du 14 juin.

Libé *Ramadan*

Les savants de l'Islam

Al-Kindi *Philosophe hellénisant de langue arabe*



Abū Yūsuf Ya'qūb ibn Ishāq al-Kindī (801 à Koufa-873 à Bagdad), plus connu sous son nom latinisé de Alkindus ou Al-Kindi, est considéré comme l'un des plus grands philosophes hellénisants de langue arabe (faylasuf). Après avoir fait des études à Bassora et Bagdad, il bénéficia du mécénat des trois califes mu'tazilites abbassides (dont Al-Ma'mūn). Al-Kindi est un savant complet, dans des domaines très variés : philosophie, mathématiques, médecine, musique, physique, astronomie.

Philosophie

Al-Kindi reprend la philosophie aristotélicienne, tout en refusant de trop la couper du platonisme. Dans son ouvrage *Philosophie Première*, il définit la métaphysique comme « la connaissance de la Réalité Première, cause de toute réalité ». La métaphysique viserait la connaissance des raisons des choses, la connaissance physique étant simplement la connaissance des choses et correspondant à l'aristotélisme pur et simple.

Il reprend chez Aristote, la distinction de deux niveaux de réalité : la réalité matérielle, mouvante et instable, sera source

d'une connaissance pratique, inférieure. La raison se tournera utilement vers l'intemporel, l'immobile, l'immuable, source de la connaissance la plus pure; ainsi celle des mathématiques.

Al-Kindi reprend dans ce cadre une "preuve" par Aristote de l'existence de Dieu reposant sur la nécessaire finitude du temps : selon lui, il est impossible d'arriver au temps présent en franchissant une distance de temps infinie : il y aurait donc nécessairement un début. Cette prémisse oblige à postuler l'existence de quelque cause première, qui sera parfaitement et nécessairement une, à la différence de toute chose. Dans cette perspective, Dieu ne pouvait être autre chose que le Principe Premier de toute chose, l'Un vrai. Il est défini comme unique, nécessaire, non causé et infini.

Si Al-Kindi s'insère de plain-pied dans la tradition monothéiste, l'influence de la philosophie grecque va lui faire sentir la nécessité d'énumérer la grande chaîne causale des êtres. Des agents intermédiaires vont faire leur apparition, et c'est ce qui vaudra à Al-Kindi la colère des théologiens violemment opposés à l'idée d'une causalité seconde et indirecte. C'est probablement sous l'influence de la philosophie grecque qu'Al-Kindi adopte le mutazi-

lisme.

Al-Kindi fut employé par Al-Ma'mūn à la Maison de la sagesse (Baît al-hikma). Avec ses collègues Al-Khwārizmī et les frères Banou Moussa, il était chargé de la traduction de manuscrits de savants grecs. Il semblerait qu'en raison de ses faibles connaissances en grec, il ait seulement amélioré les traductions faites par d'autres, et ajouté ses propres commentaires aux œuvres grecques.

Al-Kindi écrit de nombreux ouvrages sur l'arithmétique, dont des manuscrits sur les nombres indiens, l'harmonie des nombres, la géométrie des lignes, les multiplications, la mesure des proportions et du temps, les algorithmes.

Il écrit aussi sur l'espace et le temps qu'il pense tous les deux finis. Selon lui, l'existence d'une grandeur infinie conduit à un paradoxe et n'est donc pas possible.

Dans le domaine de la géométrie, il aborde la théorie des lignes parallèles. Il donne un lemme sur l'existence de deux lignes dans le plan, à la fois non parallèles et sans intersection. La géométrie non euclidienne n'est pas loin.

Deux de ses œuvres sont consacrées à l'optique mais, conformément à l'esprit de l'époque, sans séparer clairement la théorie de la lumière de celle de la vision.

Dans ses ouvrages sur la théorie musicale, il met en évidence comme Pythagore que les sons produisant des accords harmonieux ont chacun une hauteur précise. Le degré d'harmonie dépend de la fréquence des sons. Il sait aussi que la génération d'un son produit des ondes qui viennent stimuler l'oreille.

Il publie le premier ouvrage connu de cryptanalyse, (Manuscrit sur le déchiffrement des messages codés) retrouvé en 1987 dans les archives ottomanes d'Istanbul, cet ouvrage présente la technique d'analyse fréquentielle des lettres du texte chiffré.

Œuvres

Il écrit 290 ouvrages, généralement sous la forme de brefs traités, dont les principaux se répartissent dans les domaines suivants :

Géométrie (32 ouvrages),
Philosophie (22),
Médecine (22),
Astronomie (16),
Physique (12),
Arithmétique (11),
Logique (9),
Musique (7),
Psychologie (5).

La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable
de représenter une espèce
d'emprisonnement par une
autre que de représenter n'importe quelle
chose qui existe réellement par quelque
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Le livre

– C'est que, dit Rambert sans crier gare, elle et moi nous sommes rencontrés depuis peu et nous nous entendons bien.

Rieux ne disait rien.

– Mais je vous ennuie, reprit Rambert. Je voulais simplement vous demander si vous ne pouvez pas me faire un certificat où il serait affirmé que je n'ai pas cette sacrée maladie. Je crois que cela pourrait me servir.

Rieux approuva de la tête, il reçut un petit garçon qui se jetait dans ses jambes et le remit doucement sur ses pieds. Ils repartirent et arrivèrent sur la place d'Armes. Les branches des ficus et des palmiers pendaient, immobiles, grises de poussière, autour d'une statue de la République, poudreuse et sale. Ils s'arrêtèrent sous le monument. Rieux frappa contre le sol, l'un après l'autre, ses pieds couverts d'un enduit blanchâtre. Il regarda Rambert. Le feutre un peu en arrière, le col de chemise déboutonné sous la cravate, mal rasé, le journaliste avait un air buté et boudeur.

– Soyez sûr que je vous comprends, dit enfin Rieux, mais votre raisonnement n'est pas bon. Je ne peux pas vous faire ce certificat parce qu'en fait, j'ignore si vous avez ou non cette maladie et parce que, même dans ce cas, je ne puis pas certifier qu'entre la seconde où vous sortirez de mon bureau et celle où vous entrerez à la préfecture, vous ne serez pas infecté. Et puis même...

– Et puis même ? dit Rambert.

– Et puis, même si je vous donnais ce certificat, il ne vous servirait de rien.

– Pourquoi ?

– Parce qu'il y a dans cette ville des milliers d'hommes dans votre cas et qu'on ne peut cependant pas les laisser sortir.

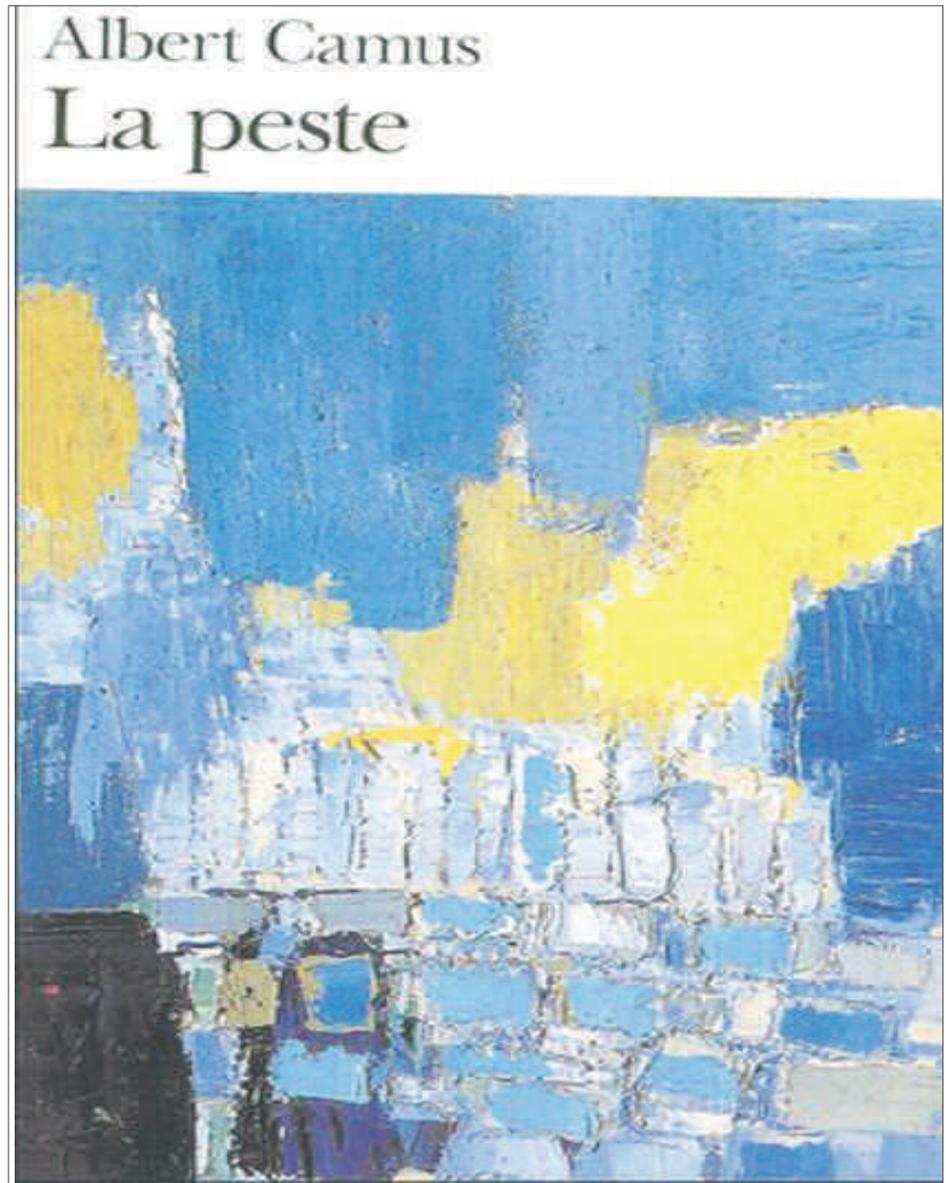
– Mais s'ils n'ont pas la peste eux-mêmes ?

– Ce n'est pas une raison suffisante. Cette histoire est stupide, je sais bien, mais elle nous concerne tous. Il faut la prendre comme elle est.

– Mais je ne suis pas d'ici !

– À partir de maintenant, hélas ! vous serez d'ici comme tout le monde.

L'autre s'animait :



– C'est une question d'humanité, je vous le jure. Peut-être ne vous rendez-vous pas compte de ce que signifie une séparation comme celle-ci pour deux personnes qui s'entendent bien.

Rieux ne répondit pas tout de suite. Puis il dit qu'il croyait qu'il s'en rendait compte. De toutes ses forces, il désirait que Rambert retrouvât sa femme et que tous ceux qui s'aimaient fussent réunis, mais il y avait des arrêtés et des lois, il y avait la peste, son rôle à lui était de faire ce qu'il fallait.

– Non, dit Rambert avec amertume, vous ne pouvez pas comprendre. Vous parlez le langage de la raison, vous êtes dans l'abstraction.

Le docteur leva les yeux sur la République et dit qu'il ne savait pas s'il parlait le langage de la raison, mais il parlait le langage de l'évidence et ce n'était pas forcément la même chose. Le journaliste rajustait sa cravate :

– Alors, cela signifie qu'il faut que je me débrouille autrement ? Mais, reprit-il avec une sorte de défi, je quitterai cette ville.

Le docteur dit qu'il le comprenait encore, mais que cela ne le regardait pas.

– Si, cela vous regarde, fit Rambert avec un éclat soudain. Je suis venu vers vous parce qu'on m'a dit que vous aviez eu une grande part dans les décisions prises. J'ai pensé alors que, pour un cas au moins, vous pourriez défaire ce que vous aviez contribué à faire. Mais cela vous est égal. Vous n'avez pensé à personne. Vous n'avez pas tenu compte de ceux qui étaient séparés.

Rieux reconnut que, dans un sens, cela était vrai, il n'avait pas voulu en tenir compte.

– Ah ! je vois, fit Rambert, vous allez parler de service public. Mais le bien public est fait du bonheur de cha-

cun.

– Allons, dit le docteur qui semblait sortir d'une distraction, il y a cela et il y a autre chose. Il ne faut pas juger. Mais vous avez tort de vous fâcher. Si vous pouvez vous tirer de cette affaire, j'en serai profondément heureux. Simplement, il y a des choses que ma fonction m'interdit.

L'autre secoua la tête avec impatience.

– Oui, j'ai tort de me fâcher. Et je vous ai pris assez de temps comme cela.

Rieux lui demanda de le tenir au courant de ses démarches et de ne pas lui garder rancune. Il y avait sûrement un plan sur lequel ils pouvaient se rencontrer. Rambert parut soudain perplexe :

– Je le crois, dit-il, après un silence, oui, je le crois malgré moi et malgré tout ce que vous m'avez dit.

(A suivre)

Mosquée

La mosquée royale de Badshahi au Pakistan

La construction de la mosquée Badshahi a été ordonnée en mai 1671 par le sixième empereur moghol, Aurangzeb qui a pris le titre de 'Alamgir'. La construction a pris environ deux années et a été achevée en avril 1673.

Les travaux ont été réalisés sous la supervision d'Aurangzeb afin d'être favorisé par son frère Muzaffar Hussain (également connu sous le nom de Koka Fidaie Khan), qui a été nommé gouverneur de Lahore en mai 1671 et a tenu ce poste jusqu'en 1675.

La mosquée a été édifée en face du grand fort de Lahore, illustrant sa stature dans l'empire moghol. En conjonction avec la construction de la mosquée, une nouvelle grande porte a été construite devant la mosquée, elle a été nommée 'Alamgir'.

La mosquée a été gravement endommagée durant le règne de Maharaja Ranjit Singh. Au cours de cette époque, les musulmans n'étaient pas autorisés à entrer dans la mosquée. Toutefois, une petite place leur a été réservée pour qu'ils puissent exercer leur culte.

Lorsque les Britanniques ont pris le contrôle de l'Inde, ils ont voulu utiliser la mosquée pour des objectifs militaires. Ayant alors nourri une haine pour les Britanniques, les musulmans ont détruit une grande partie du mur de la mosquée. Après un certain temps, la mosquée a été



restituée aux musulmans en tant que geste de bonne volonté même si elle était en très mauvais état.

A partir de 1852, des réparations ont été effectuées dans la mosquée Badshahi sous la houlette de l'architecte Nawab

Zen Yar Jang Bahadur. D'autres ont suivi de 1939 à 1960 d'un coût de 4,8 millions de roupies.

A l'occasion d'une conférence islamique à Lahore, le 22 février 1974, 39 chefs d'Etat musulmans ont fait leurs

prières du vendredi dans la mosquée Badshahi.

Un petit musée fait également partie de la mosquée. Il contient des documents sur le Prophète Mohamed, son cousin Al et sa fille Fatima.

Santé et bien-être

Comment perdre 300 calories sans faire de sport



En période de confinement, où la sédentarité nous guette, il est pourtant important de continuer à se dépenser pour se maintenir en bonne santé. Bonne nouvelle pour les plus flemmards : il n'est pas forcément nécessaire de soulever de la fonte et de faire 500 squats par jour, comme certains coachs nous y incitent, surtout lorsque l'on n'a pas l'habitude de pratiquer régulièrement une activité physique. Des activités simples, relevant du quotidien, peuvent tout à fait faire office de dépense énergétique. C'est le cas des tâches ménagères. Saviez-vous, par exemple, que passer l'aspirateur permettait de brûler près de 200 calories par heure, soit l'équivalent d'une part de 50 grammes de gâteau au chocolat ? Et il en va de même pour le nettoyage des poussières (175 calories par heure), des sols (170 calories), le lavage des vitres (200 ca-

lories), une session de rangement (240 calories) ou de bricolage (200 calories).

Une heure de jardinage équivaut presque à une heure de vélo

Mais en matière de dépense calorique, le must reste tout de même le jardinage, la peinture et le nettoyage de la voiture, chacune de ces activités permettant de dépenser dans les 300 calories en une heure. En comparaison, une balade à pied ou à vélo (à allure moyenne) de la même durée permet de brûler environ 400 calories. Pour corser un peu ces séances de ménage, il est possible de les combiner avec quelques exercices de sport : on peut ainsi pratiquer des squats en nettoyant ses vitres, se mettre sur la pointe des pieds en faisant la poussière ou réaliser quelques fentes pendant sa séance d'aspirateur. Qui a dit que corvées et sport ne faisaient pas bon « ménage » ?

Recettes

Pain de saumon au coulis de poireau

Ingrédients

Pour le pain de saumon :

- 200 g de saumon (en boîte ou frais)
- 20 cl de crème fraîche
- 4 oeufs
- Poivre et ciboulette
- Sel

Pour le coulis :

- 4 poireaux
- 20 cl de crème fraîche
- 50 g de beurre
- Poivre
- Sel

Préparation

Préparer le pain de saumon : égoutter le contenu de la boîte de saumon et en réduire la moitié en purée au mixer ou à la fourchette (si saumon frais, le cuire à l'eau, à la vapeur ou au micro-ondes).

Dans une terrine, battre les oeufs en omelette, puis ajouter sel, poivre, 2 cuillères à soupe de ciboulette hachée et le reste du saumon émietté.

Ajouter la purée de saumon (première préparation) à laquelle on aura préalablement mélangé la crème fraîche, puis battre le tout jusqu'à obtenir un mélange homogène.

Beurrer un moule, y verser la préparation et cuire au bain-marie chaud dans un four préchauffé à 200°C (thermostat 7) pendant 35 à 45 mn.

Pour le coulis, laver les poireaux, les émincer finement et les faire étuver à feu doux 20 mn environ dans du beurre, du sel et du poivre. Remuer et rajouter éventuellement un peu d'eau chaude si nécessaire.

Réduire cet émincé en purée au mixer, puis ajouter la crème fraîche au mélange et mixer à nouveau.

Réchauffer doucement ce coulis (sans faire bouillir) et le servir avec le pain démoulé sur le plat de service.



Salade toute orange



Ingrédients

Pour la salade :

- 6 carottes
- 1 poivron orange
- 2 oranges

Pour la sauce :

- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive (ou de tournesol)
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique de pomme
- Sel
- Poivre

Préparation

Eplucher et râper les carottes. Laver le poivron, ôter les pépins et les membranes blanches, couper en lamelles.

Eplucher les oranges, enlever les membranes blanches, et détailler chaque quartier en trois. Mélanger les ingrédients.

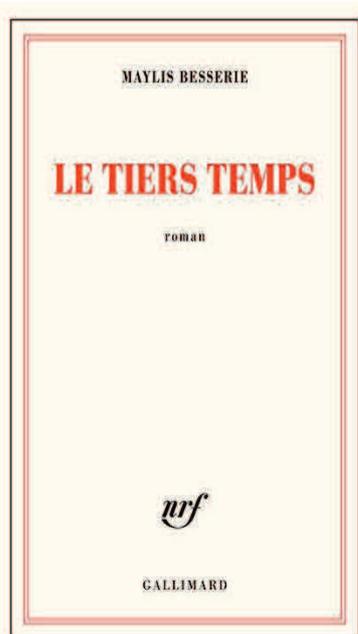
Servir très frais.

Pour la sauce, mélanger huile, vinaigre, sel et poivre, et ajouter à la salade au dernier moment.

L'Académie Goncourt décerne ses Prix

Art & culture

*En soutien aux librairies,
le jury vient d'annoncer les
lauréats de ses prix de printemps,
poésie, premier roman, nouvelles
et biographie.*



L'Académie Goncourt a avancé la proclamation de ses Prix, lundi, premier jour du déconfinement en France, en soutien aux libraires très touchés par l'impact économique de l'épidémie de coronavirus.

Ainsi, le prix Goncourt du premier roman a été décerné à Maylis Besserie, productrice de radio, pour "Le tiers temps". Publié en février, ce roman, paru aux éditions Gallimard, évoque les derniers jours du dramaturge et écrivain irlandais Samuel Beckett dans une maison de retraite parisienne baptisée "Le Tiers-temps".

Deux autres romancières étaient en lice pour ce Prix. Il s'agit de Anne Pauly (Avant que j'oublie) et Constance Ri-

vière (Une fille sans histoire).

Le Goncourt de la nouvelle a été attribué à l'écrivaine Anne Serre pour "Au coeur d'un été tout en or" (Mercure de France).

Quant au Goncourt de la biographie, il est revenu au réalisateur et scénariste Thierry Thomas pour "Hugo Pratt, trait pour trait" (Grasset), alors que celui de la poésie est venu récompenser le poète et essayiste Michel Deguy pour l'ensemble de son oeuvre.

Enfin, le prix Goncourt de la poésie, genre qui a connu un regain certain chez les gens pendant ces semaines engagées, est en haut de l'affiche avec la figure tutélaire de Michel Deguy (né en 1930). À la fois poète et philosophe, le créateur de la revue Poésie est l'une des

plumes les plus exigeantes de notre paysage. Pour le poète, le Goncourt vient de boucler une trilogie après le grand prix de poésie de l'Académie française (2004) et le grand prix de poésie de la Société des gens de lettres (2000).

Les membres de l'Académie Goncourt, qui décernent les célèbres récompenses à des auteurs d'expression française, ont choisi d'attribuer leurs prix de printemps le premier jour du déconfinement, alors qu'ils étaient prévus en juin, "pour être en phase avec la très attendue réouverture des librairies et soutenir la profession", économiquement impactée par l'épidémie de coronavirus.

Il est à rappeler que l'Académie Goncourt, composée de dix membres,

a été créée par le testament d'Edmond de Goncourt (juillet 1884). Ce testament, complété par de nombreux codicilles, ouvert après la mort d'Edmond en juillet 1896, chargeait l'exécuteur testamentaire, Alphonse Daudet, de constituer à perpétuité une société littéraire. Elle devrait attribuer un prix annuel de 5 000 francs à un ouvrage littéraire, et une rente annuelle de 6 000 francs à chacun des membres du jury. Dans la pensée du fondateur, elle devait encourager les écrivains originaux, leur éviter « les basses besognes du journalisme » et faire contrepoids à l'Académie française, qu'il jugeait insuffisamment novatrice. Le testament fut contesté par les héritiers, qui intentèrent un procès ; ils furent déboutés.

L'Académie française rappelle que Covid est féminin et non masculin



L'usage majoritaire en France est jusqu'à présent de parler du Covid-19, en utilisant le masculin, mais la prestigieuse Académie française vient de rappeler la règle qui veut que Covid soit utilisé au féminin, comme c'est déjà le cas au Canada par exemple. Dans une publication en fin de semaine dernière, les immortels rappellent que "Covid est l'acronyme de corona virus disease, et les sigles et acronymes ont le genre du nom qui constitue le noyau du syntagme dont ils sont une abréviation", et citent en exemple la compagnie ferroviaire nationale française SNCF, pour la société, le CIO pour le comité, ou la CIA pour l'agence. Dans les médias français ou les conversations du quotidien, l'usage est plutôt d'utiliser Covid au masculin. Comparer "le Covid" et "la Covid" sur l'outil Google Trend du moteur de recherche Google, aboutit à un graphique montrant que le masculin est plus utilisé sur ce moteur que le féminin. L'Académie française n'est pourtant pas isolée dans sa démarche. Au Canada, le

féminin est employé pour dénommer la maladie en français. "Je fais le point sur la réponse de notre gouvernement à la COVID-19", tweetait samedi le chef du gouvernement Justin Trudeau. Et les sites institutionnels emploient le féminin. Dans les médias également. Radio Canada explique avoir envoyé une fiche linguistique à ses employés au mois de mars dans laquelle leur conseillère linguistique-terminologue, Nathalie Bonsaint, recommande l'usage du féminin, soulignant qu'une certaine confusion existait puisque c'est un virus, donc masculin, le SRAS-CoV-2, qui est à l'origine de la maladie Covid-19 et de la pandémie qui frappe le monde. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'utilise aussi au féminin, comme le 11 mars quand elle publie l'"allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point presse sur la COVID-19". Ce rappel du bon usage est identique à celui fait par l'Académie royale espagnole dès la fin du mois de mars, pour les mêmes raisons.

Le président polonais rappe contre le coronavirus



Le président polonais Andrzej Duda a enregistré un rap pour un défi destiné à aider le personnel médical luttant contre le coronavirus, selon une vidéo publiée sur internet lundi soir. Le chef de l'Etat a participé au "Hot16challenge", un défi initié par des rappeurs polonais et consistant à écrire et enregistrer seize vers de rap sur un bit de son choix, puis verser une somme d'argent destinée à aider le personnel médical luttant contre le coronavirus. Le président po-

lonais, qui brigue actuellement un deuxième mandat, a choisi pour son bit des paroles poétiques dont il n'a pas révélé l'origine: "Ils ne demandent pas quel est ton nom, ils luttent contre l'ombre aigüe du brouillard", avant d'ajouter "Nous c'est eux, eux c'est nous", et de conclure "des mains fortes des sauveurs - tous ensemble - gloire à eux".

M. Duda a à son tour nommé pour ce défi, entre autres, le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki.

Jusqu'à présent, le défi auquel ont participé plusieurs artistes a permis de récolter plus d'un million de zlotys (220.000 EUR). La vidéo du président a été vue jusqu'à mardi midi près de 3,5 millions de fois.

L'élection présidentielle, repoussée en raison de la pandémie et de tensions entre la majorité et l'opposition, devrait être tenue en juin ou en juillet. M. Duda cherche notamment à gagner des voix de jeunes électeurs, en intervenant souvent sur les médias sociaux.

Bouillon

de culture

Kurt Cobain

La guitare utilisée par Kurt Cobain lors de l'enregistrement du célèbre concert "Unplugged" de Nirvana, en 1993, va être proposée aux enchères lors d'une vente organisée les 19 et 20 juin à Los Angeles, avec une estimation de départ à un million de dollars. La guitare semi-acoustique qui sera mise en vente par la maison Julien's Auctions est un modèle rare, le D-18E fabriqué par le luthier américain Martin à 302 exemplaires seulement, celle-ci en 1959. Elle répondait aux règles de l'émission "Unplugged" (débranché) de la chaîne américaine MTV, qui voulait que les artistes invités n'utilisent que des instruments acoustiques ou semi-acoustiques. Le concert "Unplugged", enregistré à New York le 18 novembre 1993, correspond à l'apogée de Nirvana, le groupe de rock le plus marquant des années 90, qui a cristallisé autour de lui un mouvement musical, le grunge. Outre ses grands succès, le groupe avait interprété à cette occasion une reprise du morceau de David Bowie, "The Man Who Sold the World", qui a marqué les esprits. La prestation scénique est intervenue moins de six mois avant le suicide, le 5 avril 1994, de Kurt Cobain, dépressif et dépendant à l'héroïne. Le guitariste et chanteur n'aura pas connu la publication de "Unplugged", qui allait se hisser au premier rang des ventes de disques dès sa sortie, en novembre 1994. Selon le magazine spécialisé Billboard, il s'est écoulé à plus de cinq millions d'exemplaires aux Etats-Unis. La guitare est vendue avec son étui, personnalisé par Kurt Cobain, ainsi que trois tickets de consigne à bagage.



Un programme pour promouvoir la créativité en temps de confinement



MAP/Archives

La Direction régionale de la Culture, de la jeunesse et des sports -secteur de la Culture- de l'Oriental organise, tout au long de ce mois de mai, un programme culturel, intellectuel et artistique intitulé «Oujda à travers les balcons : la créativité triomphe» et mené à distance, dans le contexte du confinement rendu nécessaire par l'état d'urgence sanitaire.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives visant à lutter contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), est organisée à l'occasion du mois béni de Ramadan et en célébration du mois du Patrimoine et des journées nationales du théâtre et de la musique, indique un communiqué de la direction régionale.

Le programme consiste en des capsules vidéo et contributions cultu-

relles mises en ligne sur les pages Facebook de la Direction régionale et du Conservatoire régional de musique et d'art chorégraphique, dans les domaines du patrimoine et de l'archéologie, de la musique, du théâtre, de la lecture, l'écriture et le conte et des arts plastiques, le dessin et la calligraphie.

L'initiative comporte aussi un concours sous le thème «La résistance culturelle et artistique aux épidémies», dédié aux domaines de la musique, du théâtre, de la littérature, des arts graphiques et de la calligraphie. Les vidéos, textes et œuvres graphiques participantes à ce concours, qui concerne l'ensemble des provinces de la région, doivent parvenir aux organisateurs avant le 21 mai. Des prix seront décernés aux trois premiers vainqueurs de chaque catégorie.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

RÉTRO- GRADE	CONFIANT EN L'AVENIR	SYMBOLE DU NICKEL	DE BAS EN HAUT: TOUFFE	BILLOT	QUI EST PROPRE À LA NUIT	SODIUM TRÈS COURT	ALLÉE BORDÉE D'ARBRES
CORRECT			PÈPÈRE MONAR- QUE				
				DRAME NIPPON CUBE		EN ARRIÈRE SYMBOLE DE L'OR	
POMPE CENTIME		DÉMON- STRATIF	LANDTAG		CARRÉ DE DAMES		
					NON-DIT PHYSICIEN ÉCLAIRÉ	VALISE	
AUTOLYSE LETTRES DE CARMEN			SUPPLÉ- MENT DE FRAIS	APERÇU		DÉMON- STRATIF	
		SE DÉCHAÎNE					FROMAGE À PÂTE MOLLE
ENJOUÉ EN TRANSE		BOUT DE CONDUIT			LETTRES DE LYON	PARTIE DU CORPS	
				ÉTEINT AMI DÉVOUÉ			
AVIVÉ FIN DE PARTIE		SENT LE FAUVE		NOTE		ARTICLE FIN DE VERBE PORTION DE COURBE	
		CENTRE D'INTÉRÊT DONNE LE CHOIX			ARTICLE APERÇU	POSSESSIF	
CRACK N'ÉPARGNE PERSONNE				COMPTE DOUBLE			
ROULÉE			CHOISI		DURILLON		

Solution mots flechés d'hier

EMPÊCHE DE GROSSIR	C	LISTE DES PARTIS	MÉTAL	EFFROY- ABLE	DE BAS EN HAUT: PARA	MOBILES	M	DISPOSÉ	LETTRES DE JEAN	MISE AU FRAIS	DOIT GARDER LA LIGNE
BRUITS RAPPOR- TÉS	O	N	O	M	A	T	O	P	E	E	S
EMPEREUR ROMAIN	N	E	R	O	N	FEUILLE DE PRO- PAGANDE	T	R	A	C	T
LETTRES DE TACITE	T	C	LETTRES DE HENRY ROULÉ	N	R	FIN D'ANNÉE	E	E	R	A	
IRRESO- LUTION	I	R	R	E	S	O	L	U	T	I	O
HÉSITA- TION 80 MOIS	A	O	U	ÂGE	FIN DE PARTIE	R	LUTH EN RODAGE	U	D		
ROMAINS QUELLE- DE-LION	C	L	A L'ENVERS: SAULÉ	R	E	I	S	O	NOUVELLES DU SYSTÈME NERVEUX	E	A
LEONURE	L	E	O	N	U	R	E	A L'ENVERS: RESTITUE	D	N	E
LETTRES DE FRAGUE	P	G	FIN D'ANNÉE	E	E	CHANTEUR BELGE (1828-1918)	Q	CING SUR CING	E	ÉPOUSE D'UN RAJAH	D
A L'ENVERS: LIE	T	I	N	U	AVALE POMME	B	U	CANTON DE SUISSE	U	R	I
LIE	L	I	VILLE D'IRAN ROMAINS	S	A	R	I	TRÈS COURT	R	A	S
BRAS- FOND	O	N'EMPÊCHE QUE	C	E	P	E	N	D	A	N	T
À LA GOMME	N	U	L	TOUTE EN EAU	I	L	E	RÉSIDU	L	I	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafrir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

 Journal Libération

 Libération Maroc



2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1 - Criant
- 2 - Camionneur - Renvoi
- 3 - Tableau - Polype
- 4 - Svelte - Et à Londres
- 5 - A moi! - Vieux refus
- 6 - Cri de bacchante - Bat contre le quai
- 7 - Précis - Ce drôle d'oncle! - Iridium
- 8 - Espace de proches
- 9 - Savoir-faire - Espaces de combat
- 10 - Plante grimpante - Grivois

VERTICALEMENT

- 1 - Décoratif
- 2 - Hisse - Eclaté
- 3 - Caché - Mal d'oreille
- 4 - Surpris
- 5 - Proche parente - Vedette
- 6 - A habitat fixe
- 7 - Courroux - Appelé
- 8 - Il y en a toujours un... - Déesse grecque
- 9 - Attache - Vues
- 10 - Personnel - Elle fait deux syllabes d'une

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	P	T	E	N	A	I	R	E
2	A	L	E	R	T	E		L	E	T
3	T	A	R	I	E		M	I	N	E
4	U	V	E	E		C	A	E	N	
5	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R
6	N		N		V		E	N		U
7	A	L	I	T	E	S		E	R	S
8	L	U	T	A		O	S	S	U	E
9	E	N	E	R	G	I	E		D	E
10	S	E		D	U	E	L	L	E	S

Grilles de sudoku

Facile

5	4	7		3				
8			4	1			5	
2	9			6	8	7	3	
						9	2	7
3								6
4	7	2						
	5	8	2	9			7	3
	2			8	4			5
				7		8	1	2

Moyen

4	1			9				
						3		
	5	7		8	1			
	4	9		3		5		
3			9		8			1
	8			4		7	3	
			6	7		4	9	
	3							
			5			1		6

Difficile

7				8				
		8	9	4				5
	9	3		7				
		7		9		1	2	
	6	9		2		4		
				3		8	9	
1				6	9	2		
			2					1

Expert

	8			1	2			
3	4				5			
		6	4					5
		9						8
4	1						3	2
8						9		
6				4	2			
			1				9	3
			3	9			6	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	5	2	3	7	4	8	6	1
3	8	7	6	1	5	2	4	9
4	6	1	2	9	8	3	7	5
1	9	4	8	2	6	7	5	3
6	2	5	1	3	7	4	9	8
8	7	3	5	4	9	6	1	2
2	3	9	7	6	1	5	8	4
7	4	8	9	5	3	1	2	6
5	1	6	4	8	2	9	3	7

Moyen

3	9	4	7	1	6	8	2	5
7	6	2	8	5	9	3	1	4
1	8	5	2	4	3	6	7	9
6	4	8	9	7	1	5	3	2
2	3	7	6	8	5	9	4	1
9	5	1	4	3	2	7	8	6
5	2	3	1	6	7	4	9	8
8	7	9	5	2	4	1	6	3
4	1	6	3	9	8	2	5	7

Difficile

4	9	8	2	5	3	6	1	7
5	1	3	4	6	7	8	2	9
2	7	6	1	8	9	4	3	5
6	2	9	5	7	1	3	4	8
7	5	4	8	3	2	9	6	1
3	8	1	6	9	4	7	5	2
9	4	7	3	2	5	1	8	6
8	3	5	7	1	6	2	9	4
1	6	2	9	4	8	5	7	3

Expert

9	5	4	2	1	6	3	7	8
3	1	8	5	7	9	4	6	2
6	7	2	3	4	8	5	9	1
8	3	1	7	2	5	9	4	6
7	2	6	8	9	4	1	3	5
5	4	9	6	3	1	2	8	7
2	8	3	9	5	7	6	1	4
1	6	5	4	8	3	7	2	9
4	9	7	1	6	2	8	5	3

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la
recherche scientifique
A.R.E.F Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
جهة مراكش أسفي
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N° 06/RH/2020/EXP
(Séance publique)**

Le 11/06/2020, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 06/RH/2020/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'estimation des fournitures TTC
Achat de Fournitures de bureau, de reprographie et d'informatiques au profit des classes de l'enseignement préscolaire, éducation non formelle, les établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et services administratifs relevant de la direction provinciale de RHAMNA (En Lot Unique).	20 000,00 DHS	725 431,20 DHS

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

N.B : Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.

-Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.

- le dépôt des échantillons comme prévue dans l'article 13 du règlement de consultation.

N° 3750/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 16/2020**

Le 05 juin 2020 à 11heures, Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix qui a pour objet : **Contrôle de la qualité des travaux d'entretien de la chaussée aux enrobes a chaud réseau routier relevant de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan (Province de Tétouan-Préfecture M'diq-Fnideq).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, **Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés)**, sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **six cent (600,00) dirhams.**
L'estimation du maître d'ouvrage est : **Quarante deux mille deux cent quatre vingt huit (42.288,00) dirhams toute taxes comprises.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.4 : CONTROLE DES TRAVAUX des chaussées bitumineuse type-1- a base de mélange hydrocarboné courant (GE,FB,GBB...)	4

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 7 de règlement de la consultation.

N° 3751/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION DES ROUTES

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DE MIDELT

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 16/2020.**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midelt porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 16/2020 prévu le 21/05/2020 à 10 :00 min du matin relatif aux : **Travaux de rehabilitation des ponts métalliques situés au PK 21+400 et PK 21+800 de la RP7320 dans la province de midelt.** et Publié aux journaux :

- Libération n° 8997 du 24/04/2020.
- Al Itihad Ichtraki n° 12.524 du 25-26/04/2020.

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 21/05/2020 à 10 :00 min du matin est reportée au 09/06/2020 à 10h 00 min.

N° 3752/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le 04/06/2020 à partir de 10H et selon le tableau ci-après, il sera procédé au siège de la Direction Provinciale d'EL-HAJEB à EL-HAJEB, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres suivantes:

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Estimation de coûts de prestations en dhs TTC	Montant de la caution provisoire en Dhs	heure d'ouverture
12/ELH/2020	Achat de fournitures d'enseignement destinées aux établissements primaires, collégiaux, qualifiants et les classes de l'éducation non formelle relevant de la direction provinciale de l'AREF Fès-Meknès à EL HAJEB Province d'EL HAJEB, En Lot Unique	629 218,30 Dhs (Six Cent Vingt Neuf Mille Deux Cent Dix Huit Dirhams 30 Cts)	12 000,00 Dhs (Douze Mille Dirhams)	10H
13/ELH/2020	Achat de fournitures de bureau, de reprographie et d'informatique destinées aux établissements scolaires et les classes de l'éducation non formelle et services administratifs, relevant de la direction provinciale de l'AREF Fès-Meknès à EL HAJEB Province d'EL HAJEB, En Lot Unique	269 083,60 Dhs (Deux Cent Soixante Neuf Mille Quatre Vingt Trois Dirhams)	5 000,00 Dhs (Cinq Mille Dirhams)	

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Estimation de coûts de prestations en dhs TTC	Montant de la caution provisoire en Dhs	Certificat de Qualification et Classification	heure d'ouverture
14/ELH/2020	Travaux de construction du lycée collégial SOUK EL GOUR à la CR AIT BOUBIDMANE à la Direction Provinciale de l'AREF Fès-Meknès à EL HAJEB à la province d'EL-HAJEB, En Lot Unique	5 700 000,00 Dhs (Cinq Million Sept Cent Mille Dhs)	114 000,00 Dhs (Cent Quatorze Mille Dhs)	*Qualification exigée : A.2 * classe minimale demandée : 3	12 H

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau des marchés** de la direction provinciale de l'AREF Fès-Meknès à EL-Hajeb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1^{er} 1434(20mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au **Bureau des marchés** de la direction provinciale de l'AREF Fès-Meknès à EL-Hajeb (Boite postale N° 206, El Hajeb);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le **Bureau des marchés** précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés public conformément à l'arrêté n 20-14 du 4/9/2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 3753/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° : 19/2020/HZ (SEANCE PUBLIQUE)

Le 09/06/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural
Objet : Travaux de reconstruction d'un OA au PK37+400 de la RP2013 -province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trente Mille (30 000,00) dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions trente-neuf mille deux cent quarante-deux dirhams 80 centimes TTC (2 039 242,80 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
D : Construction d'Ouvrage d'Art	3	D1 : Ouvrages d'Art courants en béton armé

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 3754/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° : 22/2020/HZ(SEANCE PUBLIQUE)

Le 09/06/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet : Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de traitement des dégâts de crue de la RP2028 entre Pk0+000 et Pk26+600 Province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Deux Mille Cinq Cent (2 500,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent soixante-six mille deux cents dirhams 0 centime TTC (166200,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ.3 : Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 3757/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°20/2020/HZ- (SEANCE PUBLIQUE)

Le 09/06/2020A 10h, 00mn il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Programme de réduction des disparités territoriales et sociales dans le milieu rural
OBJET : CONTRÔLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OA AU PK37+400 DE LA RP2013-PROVINCE D'AL HAOUZ

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transports de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Mille (1 000,00) dirhams**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre Vingt Quatre Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatre dirhams 0 centime TTC (84984.00DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail de marches publiques.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du transport de la logistique et de l'eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc ;

Activité	Catégorie	Qualifications
CQ : Contrôle de qualité	3	CQ.7 : Contrôle des travaux des ouvrages courants CQ.4 : Contrôle des travaux des chaussées bitumineuses Type-1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 3755/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU D'AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° : 21/2020/HZ(SEANCE PUBLIQUE)

Le 09/06/2020 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Objet : Travaux de traitement des dégâts de crue de la RP2028 entre Pk0+000 et Pk26+600 Province d'Al Haouz

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à : **soixante Mille (60 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre millions cent neuf mille six cent quatre-vingt-huit dirhams 0 centime TTC (4 109 688,00 Dh).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz à Tahannaout.
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit déposer leurs plis et offre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations

Production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classifications comme suit pour les entreprises installées au Maroc

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	3	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement

Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'art 4 du règlement de la consultation.

N° 3756/PA

AZ CONSULTING
48 BD HASSAN II
BENSLIMANE
TEL: 06 61 38 51 70
ASSISTELEC SARL AU
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/09/2013 à BENSLIMANE, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

- Dénomination : ASSIS-TELEC
- Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique ;
- Objet : Travaux électriques ;
- Capital : 100 000.00 divisé en 1000 parts sociales de 100.00 dhs ;
- Siège social : Hay AL Qods Imm Annas 06 2^e étage N° 42 Benslimane
- Gérance : Mr AMMAR MUSTAPHA
- Durée de la société : fixée à 99 ans ;
- Année sociale : du 01 Janvier au 31 Décembre ;
- Le dépôt légal est effectué au TPI de Benslimane sous le N° 118/2020 du 30/04/2020 registre de commerce N° 6161 à Benslimane.

N° 3758/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Intérieur
Province El Jadida
Cercle Azemmour
Caidat Ouled Rahmoune
CT Ouled Rahmoune

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N°10/2020

Le Mardi 09/06/2020 à 10 Heure , il sera procédé dans la salle réunion de la CT OULED RAHMOUNE , à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix en quatre (03) lots séparés pour :

N°du LOT	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage de DH TTC	Caution provisoire
01	Travaux de construction d'une (01) Salle de Classe de l'enseignement primaire pour école Zhamil Commune Ouled Rahmoune relevant de La Province d'El-Jadida	210 789,60 dhs (Deux Cent Dix Mille Sept Cent Quatre Vingt Neuf Dhs 60 Cts TTC)	4000,00 (Quatre Mille Dirhams)
02	Travaux de construction d'une (01) Salle de Classe de l'enseignement primaire pour école Lamrazga Commune Ouled Rahmoune relevant de La Province d'El-Jadida	212 229,60 dhs (Deux Cent Douze Mille Deux Cent Vingt Neuf Dhs 60 Cts TTC)	4000,00 (Quatre Mille Dirhams)
03	Travaux de construction d'une (01) Salle de Classe de l'enseignement primaire pour école Rguiouguine Commune Ouled Rahmoune relevant de La Province d'El-Jadida	212 229,60 dhs (Deux Cent Douze Mille Deux Cent Vingt Neuf Dhs 60 Cts TTC)	4000,00 (Quatre Mille Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la CT Ouled Rahmoune (Bureau Technique). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau technique de la CT OULED RAHMOUNE .
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

N° 3759/PA



ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant informe le public sur le programme prévisionnel de la DPETLE de Taroudant au titre de l'année 2020 en application de l'article 14 du décret 2-12-349 du 20 mars 2013.

Type des travaux	Nature des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Maintenance	PC 2020: Travaux de revêtement superficiel de la RN10 du K200+000 AU PK224+000 sur une longueur de 10 km	Taroudant	AOO	Mai	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 83	
Maintenance	PC 2020: Travaux de revêtement superficiel de la RR106 du K74+600 AU PK87+600 sur une longueur de 13 km	Taroudant	AOO	Mai	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 84	
Maintenance	Travaux de revêtement superficiel de la RR 119 (Ex RP 1743) du K0+000 AU PK45+0000 sur une longueur de 45 km	Taroudant	AOO	Juin	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 85	
Ouvrage d'art	Travaux de protection des appuis des OA sur Oued Sous au PK159+900 de la RN10 et au PK4+500 de la RP 1705	Taroudant	AOO	Mai	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 86	
Ouvrage d'art	Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued Benimhamed au PK23+000 de la Ex. RP1708 (RR114A)	Taroudant	AOO	Novembre	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 87	
Signalisation	Travaux de la signalisation horizontale de la RR 114 (Ex RN10) du PK 0+000 au PK 72+000.	Taroudant	AOO	Août	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 88	
Signalisation	Travaux de la signalisation horizontale de la RR 119 (Ex RP 1743) du PK 0+000 au PK 45+000	Taroudant	AOO	Août	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 89	
Contrôle qualité	Contrôle de la qualité des travaux de revêtement superficiel de la RR 119 (Ex RP 1743) du K0+000 AU PK45+0000 sur une longueur de 45 km	Taroudant	AOO	Juin	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 90	
Contrôle qualité	Contrôle de la qualité des travaux de protection des appuis des OA sur Oued Sous au PK159+900 de la RN10 et au PK4+500 de la RP 1705	Taroudant	AOO	Mai	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 91	
Contrôle qualité	Contrôle de la qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK23+000 de la Ex. RP1708 (RR114A)	Taroudant	AOO	Novembre	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 92	
Fourniture	PC 2020 : Fourniture des panneaux de la signalisation Horizontale nécessaires à l'entretien routier.	Taroudant	AOO	Mai	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 93	
Fourniture	PC 2020 : Fourniture des enrobé à froid nécessaires à l'entretien routier.	Taroudant	AOO	Mai	Service Infrastructures DPETLE -Rue Settat M'Haita Taroudant Tél 06 79 82 41 76/ Fax :05 28 85 30 94	

N° 3760/PA

SICAV CIMR
ATTADAMOUN
SOCIÉTÉ
D'INVESTISSEMENT
A CAPITAL VARIABLE
« SICAV »
RC CASABLANCA
NUMERO 98325
Siège social : 100, Bd.
Abdelmoumen
Casablanca
AVIS

DE CONVOCATION
Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la société
d'investissement à capital
variable « CIMR ATTADAMOUN »,
sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 mai 2020 à 10 heures au siège social à Casablanca 100, Bd. Abdelmoumen à l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 et du rapport du commissaire aux comptes.
 - 2) Examen et approbation du bilan et des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.
 - 3) Affectation des résultats.
 - 4) Quitus et décharge de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration en fonction pendant l'exercice 2019.
 - 5) Pouvoirs à conférer.
 - 6) Questions diverses.
- Le Conseil d'Administration

N° 3761/PA

SICAV HORIZON
EXPANSION
SOCIÉTÉ
D'INVESTISSEMENT
A CAPITAL VARIABLE
AU CAPITAL DE
5.000.000,00 DH
Siège social : 37, Bd.
Abdellatif Ben Kaddour
Casablanca
AVIS

DE CONVOCATION
Mesdames et Messieurs les
actionnaires de la société
d'investissement à capital
variable « HORIZON EXPANSION »,
sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 mai 2020 à 15 heures au siège social à Casablanca 37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour à l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
 2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
 3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
 4. Affectation des résultats ;
 5. Quitus à tous les Administrateurs composant le Conseil d'Administration ;
 6. Pouvoirs en vue des formalités légales ;
 7. Questions diverses.
- Le Conseil d'Administration

N° 3762/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DU NORD
AEP par BI des douars limitrophes au complexe

portuaire Tanger
Med relevant de la C.T
Ksar El Majaz (Province
Fahs Anjra)
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°50 DR9/CE/D/2020
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : l'AEP par BI des douars limitrophes au complexe portuaire Tanger Med relevant de la C.T Ksar El Majaz (Province Fahs Anjra).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 785 420,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 17 900,00 DH
-Le dossier de consultation (RCDDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
Les plus des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 10/06/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 3763/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 30/2020/ B.G

Le Mardi 09 juin 2020 à 10 heures 00 mn., il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur l'achat de fournitures pour le matériel technique et informatique pour les be-

soins de la Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3000,00 dhs (Trois mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 151 812,00 dhs (Cent cinquante et un mille huit cent douze dhs).
Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des Marchés (Service des marchés) de la Province de Tiznit ;
- Soit les remettre par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Précitée ;
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3764/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement
Territoriale et des Eaux
et Forêts

Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°07/2020
(RÉSERVÉ AUX PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)

Le Jeudi 04 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : Travaux de plantation arboricole dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.
- Lot n°1 : Travaux de plantation d'amandier sur une superficie de 100 ha dans le Cercle d'Azilal, Province d'Azilal.
- Lot n°2 : Travaux de plantation d'amandier sur une superficie de 100 ha dans le Cercle d'Ououizeghet, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma,
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Trente Cinq mille dirhams (35 000,00 dhs)

- Lot n° 2 : Trente Cinq mille dirhams (35 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : Un million neuf cent vingt mille dirhams (1 920 000,00 dhs)

- Lot n° 2 : Un million neuf cent vingt mille dirhams (1 920 000,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3765/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
03/2020/INDH

Le 09 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :
Equipement de dar Al Oumouma au centre Kaf Nsour à la commune Sidi Lamine - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille cinq cent dirhams (2.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante quatorze mille trois cent soixante dirhams TTC (174.360,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et

150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons pour les articles 1, 2, 3, 16, 22, 25, 27, 34, 36 et 68 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 8, 20, 21, 47, 62 et 64 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 08 Juin 2020 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 3766/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zeas.

Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'appel d'offres ouvert n° : 39/2020
(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 09/06/2020 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de regarnis et d'entretiens des plantations anciennes de Chêne liège au niveau du Royal Golf Dar Essalam, sur une superficie de 10 ha re-

levant de la DPEFLCD de Rabat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CINQUE MILLE DIRHAMS (5 000,00 dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Vingt Mille Soixante Quatre Dirhams TTC (20 064,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia - RABAT

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit Déposer leurs offres par voie électronique.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise. Les concurrents doivent produire, parmi les pièces du dossier administratif prévu par l'article 4 du règlement de consultation, les pièces suivantes :
- L'attestation de la CNSS justifiant l'effectif qu'il a employé ne dépasse pas les deux cents (200) personnes ;

- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent mentionnant que la Sté est gérée ou administrée par les personnes physiques qui sont les propriétaires, copropriétaires ou actionnaires ;
- L'attestation mentionnant le chiffre d'affaires ou l'attestation du bilan annuel délivrée par la Direction Générale des Impôts

N° 3768/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT
Branche Eau

Avis de report de l'AO N°41/DR2/2020.

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres relatif aux Travaux d'entretien du réseau de distribution d'eau potable au niveau des centres d'Imintanout et de Bouabout province chichaoua, que la date d'ouverture des plis est reportée au 11/06/2020 à 10 :00 au lieu de 28/05/2020 à 10h :00.

N° 3767/PC

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture, de la
Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et
Forêts
Direction Régionale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat-
Sale-Zemmour-Zears.
Direction Provinciale
des Eaux et Forêts et de
la Lutte Contre la
Désertification de Rabat.
Avis d'appel d'offres
ouvert n°: 40/2020
(Réservé aux petites et
moyennes entreprises,
Coopératives et Auto-ent-
repreneurs)

Le 09/06/2020 à 11h, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de La Direction Pro-
vinciale des Eaux et Forêts
et de la lutte Contre la Dé-
sertification de Rabat sis à
Km 8,3 lotissement
MKHINZA HASSANIA
Route Zaer 10000 Youssoufia –
RABAT à l'ouverture
des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour Travaux de
regarnis et d'entretiens
des plantations anciennes
de Chêne liège au niveau
de la parcelle BVIII10,
Forêt de Maamora, sur
une superficie de 66 ha,
Commune de Shoul, Pré-
fecture de Salé, DPEFLCD
Rabat.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au Bu-
reau d'ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Désertifica-
tion de Rabat sis à Km 8,3
lotissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia –
RABAT, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pu-
blics à partir de l'adresse
électronique suivante :
www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : DIX MILLE DIR-
RHAMS (10 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Cent mille
quatre-vingt dirhams TTC
(100 080,00 DH)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Désertifica-
tion de Rabat sis à Km 8,3
lotissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia –
RABAT
• Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception
au bureau précitée ;
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
• Soit Déposer leurs offres
par voie électronique.
• Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de consulta-
tion.
Ce marché est réservé à la
petite et moyenne entre-
prise. Les concurrents doi-
vent produire, parmi les
pièces du dossier admini-
stratif prévu par l'article
4 du règlement de consul-
tation, les pièces sui-
vantes:

- L'attestation de la CNSS
justifiant l'effectif qu'il a
employé ne dépasse pas
les deux cents (200) per-
sonnes ;
- La ou les pièces justifiant
les pouvoirs conférés à la
personne agissant au nom
du concurrent mention-
nant que la Sté est gérée
ou administrée par les
personnes physiques qui
sont les propriétaires, co-
propriétaires ou action-
naires ;
- L'attestation mention-
nant le chiffre d'affaires
ou l'attestation du bilan
annuel délivrée par la Di-
rection Générale des Im-
pôts

N° 3769/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
Département
des Eaux et Forêts
Direction Régionale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat-
Sale-Zemmour-Zears.
Direction Provinciale
des Eaux et Forêts et de
la Lutte Contre la
Désertification de Rabat.
Avis d'appel d'offres
ouvert n°: 41/2020
(Réservé aux petites et
moyennes entreprises,
Coopératives
et Auto-entrepreneurs)

Le 09/06/2020 à 12h, il
sera procédé, dans les bu-
reaux de La Direction Pro-
vinciale des Eaux et Forêts
et de la lutte Contre la Dé-
sertification de Rabat sis à
Km 8,3 lotissement
MKHINZA HASSANIA
Route Zaer 10000 Youssoufia –
RABAT à l'ouverture
des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres
de prix, pour Travaux de
regarnis et d'entretiens
des plantations anciennes
de Chêne liège aux nive-
aux des parcelles AV14,
AV12 et AV2 (Ilots 1 et 2),
Forêt de Maamora, sur
une superficie de 62,5 ha,
Commune de Ameur, Pré-
fecture de Salé, DPEFLCD
Rabat.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au Bu-
reau d'ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Désertifica-
tion de Rabat sis à Km 8,3
lotissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia –
RABAT, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pu-
blics à partir de l'adresse

électronique suivante :
www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : DIX MILLE DIR-
RHAMS (10000,00 dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Cent vingt
cinq mille, dix-huit di-
rhams et quarante cen-
times TTC (125 018,40
DH)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Désertifica-
tion de Rabat sis à Km 8,3
lotissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia –
RABAT
• Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception
au bureau précitée ;
• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
• Soit Déposer leurs offres
par voie électronique.
• Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de consulta-
tion.

Ce marché est réservé à la
petite et moyenne entre-
prise. Les concurrents doi-
vent produire, parmi les
pièces du dossier admini-
stratif prévu par l'article
4 du règlement de consul-
tation, les pièces sui-
vantes:

- L'attestation de la CNSS
justifiant l'effectif qu'il a
employé ne dépasse pas
les deux cents (200) per-
sonnes ;
- La ou les pièces justifiant
les pouvoirs conférés à la
personne agissant au nom
du concurrent mention-
nant que la Sté est gérée
ou administrée par les
personnes physiques qui
sont les propriétaires, co-
propriétaires ou action-
naires ;
- L'attestation mention-
nant le chiffre d'affaires
ou l'attestation du bilan
annuel délivrée par la Di-
rection Générale des Im-
pôts

N° 3770/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime,
du Développement Rural
et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et
Forêts
Direction Régionale des
Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la
Désertification de Rabat-
Sale-Zemmour-Zears.
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
Lutte Contre la
Désertification de Rabat.

Avis d'appel d'offres
ouvert n°: 43/2020
(Réservé aux petites et
moyennes entreprises,
Coopératives et Auto-ent-
repreneurs)

Le 10/06/2020 à 11h il
sera procédé, dans les bu-
reaux de La Direction
Provinciale des Eaux et
Forêts et de la lutte
Contre la Désertification
de Rabat sis à Km 8,3 lo-
tissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia –
RABAT à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'of-
fres sur offres de prix,
pour Travaux de Reboise-
ment aux niveaux des
parcelles AVIII4 et AVIII5,
Forêt de Maamora sur
une superficie de 30 ha,
relevant de la DPEFLCD
de Rabat.

Le dossier d'appel d'of-
fres peut être retiré au Bu-
reau d'ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Désertifica-
tion de Rabat sis à Km 8,3
lotissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia –
RABAT, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pu-
blics à partir de l'adresse

électronique suivante :
www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : QUINZE MILLE DIR-
RHAMS (15 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Cent cin-
quante mille cent deux di-
rhams TTC (150 102,00
DH)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Bu-
reau d'Ordre de La
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
lutte Contre la Désertifica-
tion de Rabat sis à Km 8,3
lotissement MKHINZA
HASSANIA Route Zaer
10000 Youssoufia –
RABAT
• Soit les envoyer par
courrier recommandé
avec accusé de réception
au bureau précitée ;
• Soit les remettre à la commission

d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

• Soit Déposer leurs offres
par voie électronique.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du ré-
glement de consultation.
Ce marché est réservé à la
petite et moyenne entre-
prise. Les concurrents doi-
vent produire, parmi les
pièces du dossier admini-
stratif prévu par l'article
4 du règlement de consul-
tation, les pièces sui-
vantes:

- L'attestation de la CNSS
justifiant l'effectif qu'il a
employé ne dépasse pas
les deux cents (200) per-
sonnes ;
- La ou les pièces justifiant
les pouvoirs conférés à la
personne agissant au nom
du concurrent mention-
nant que la Sté est gérée
ou administrée par les
personnes physiques qui
sont les propriétaires, co-
propriétaires ou action-
naires ;
- L'attestation mention-
nant le chiffre d'affaires
ou l'attestation du bilan
annuel délivrée par la Di-
rection Générale des Im-
pôts

N° 3771/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmour-Zears.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis d'appel d'offres ouvert n°: 42/2020
(Réservé aux petites et moyennes entreprises, Coopératives et Auto-entrepreneurs)

Le 10/06/2020 à 10h il sera procédé, dans les bureaux de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour Travaux de Reboisement au niveau de la parcelle AV3, Forêt de Maamora sur une superficie de 45 ha, relevant de la DPEFLCD de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau d'ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : YINGT MILLE DIRHAMS (20 000,00 dhs)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent vingt-cinq mille trente-deux dirhams et quatre-vingt-quatorze centimes TTC (225 032,94 DH)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification de Rabat sis à Km 8,3 lotissement MKHINZA HASSANIA Route Zaer 10000 Youssoufia – RABAT
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Déposer leurs offres soit par voie électronique soit sur support papier.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
Pour le présent appel d'offres, les entreprises marocaines doivent fournir une copie certifiée de l'attestation de qualification et classification délivrée par le HCFEFLCD relatant les données suivantes

Secteur	Catégorie	Qualification
1	5	1,4

Ce marché est réservé à la petite et moyenne entreprise. Les concurrents doivent produire, parmi les pièces du dossier administratif prévu par l'article 4 du règlement de consultation, les pièces suivantes :

- L'attestation de la CNSS justifiant l'effectif qu'il a employé ne dépasse pas les deux cents (200) personnes ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent mentionnant que la Sté est gérée ou administrée par les personnes physiques qui sont les propriétaires, copropriétaires ou actionnaires ;
- L'attestation mentionnant le chiffre d'affaires ou l'attestation du bilan annuel délivrée par la Direction Générale des Impôts

N° 3772/PA